



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 09/06/2026

**Délibération n° DEL CC2026 169**

L'an deux mille vingt six, le neuf juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul BRINGER.

Date de la  
Convocation :  
mercredi 03 juin  
2026

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Date de  
publication en  
ligne :  
16/06/2026

### **Étaient présents :**

Madame Josiane VARENNE, Madame Solange FALGON, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Alain ROBERT, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel FILERE, Monsieur Joël LOURDIN, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Pierre Yves BARD, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Véronique BELIN, Monsieur Rolland ARNAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Serge DEFIX, Madame Armelle SAVINEL, Madame Christine NOTON, Madame Sylviane BENOIST, Monsieur Serge GIBERT, Madame Sylvie BARBE, Madame Maryse POURRAT, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Pascale DONNAT, Madame Karen JOUVHOMME, Madame Christianne MOSNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Martine GRENIER, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Didier CHALENCON, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sandrine MORENO, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur André CLASTRE, Monsieur Franck MARTEL, Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Claire MICHEL-MAZIERE, Monsieur Roland LONJON, Madame Mathilde MOUCHON-SICARD, Madame Sandrine GOUDARD-COL, Madame Valérie BELLUT, Monsieur Xavier RIFFARD, Madame Mathilde BOURGIN, Monsieur Joris RIVORY, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Chloé ALIBERT, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Eric PERCHE, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Hélène ESTABLE, Monsieur Claude LETT, Monsieur Bernard NOUVET, Madame Blandine DELEAU FERRET, Madame Françoise MASSARD, Monsieur Damien MADRIGAL, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Guy EYRAUD, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Gérard MAZOYER, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Philippe JOUJON, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Marielle ROCHER

### **Ont donné procuration :**

Monsieur Jean-Pierre CHABALIER à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Josiane COUTAREL à Madame Christianne MOSNIER, Monsieur Jacky ROME à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Fanny SABATIER à Monsieur Gilles TEMPERE, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Jean-Benoît GIRODET à Monsieur Philippe JOUJON, Madame Pauline SIMON à Madame Corinne BRINGER

### **Absent(e)s :**

Madame Isabelle SEON, Monsieur Hubert MOURY, Monsieur Eric VALOUR, Madame Chantal CAZETTES, Monsieur Edis JASKIC, Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Jean-Louis FALCON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Arthur PALMIERI, Monsieur Baptiste WAUQUIEZ, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Benoît DENJEAN, Monsieur Christophe BOISSIERES, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Cécile GALLIEN

**Secrétaire de séance :** Sandra LOMBARDY

La séance a été levée à : 20H30

Rédacteur : Samira AKARMOUDI Sports

**Objet :** Club Saint-Germain Blavozy Handball : subvention aux championnats nationaux

Rapporteur : Xavier RIFFARD

Le Club Saint-Germain Blavozy Handball dispose d'une équipe féminine évoluant au deuxième niveau du championnat national. À ce titre, la subvention pour la saison 2026/2027 sera maintenue à 20 000 €.

Sa deuxième équipe assure son maintien en National 3, une subvention de 5 000 € sera attribuée.

La subvention dépassant le seuil de 23 000 €, conformément à la réglementation en vigueur (loi du 12 avril 2000 et décret d'application du 6 juin 2001), une convention de financement et de partenariat définissant les modalités de mise en œuvre et de contrôle par la Communauté d'agglomération devra être signée.

A reçu un avis favorable en Commission Finances - Relations aux communes - Appui aux territoires du 01/06/2026

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Evenementiel Culture Sports du 28/05/2026

Le Conseil Communautaire :

- ATTRIBUE                    au Club «Saint-Germain Blavozy Handball» une subvention de 25 000 € au titre de son niveau au Championnat National dont 20 000 € pour la participation de son équipe féminine au Championnat de National 2 pour la saison sportive 2026/2027 et 5 000 € pour son équipe en national 3,
- AUTORISE                Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention de partenariat et de financement ainsi que tous les documents nécessaires à la réalisation de cette opération.

**VOTE :            UNANIMITÉ**

Signé le 09/06/2026,  
Le Secrétaire de séance,  
LOMBARDY Sandra,  
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 09/06/2026



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 09/06/2026

**Délibération n° DEL CC2026 170**

L'an deux mille vingt six, le neuf juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul BRINGER.

Date de la  
Convocation :  
mercredi 03 juin  
2026

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Date de  
publication en  
ligne :  
16/06/2026

### **Étaient présents :**

Madame Josiane VARENNE, Madame Solange FALGON, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Alain ROBERT, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel FILERE, Monsieur Joël LOURDIN, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Pierre Yves BARD, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Véronique BELIN, Monsieur Rolland ARNAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Serge DEFIX, Madame Armelle SAVINEL, Madame Christine NOTON, Madame Sylviane BENOIST, Monsieur Serge GIBERT, Madame Sylvie BARBE, Madame Maryse POURRAT, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Pascale DONNAT, Madame Karen JOUVHOMME, Madame Christianne MOSNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Martine GRENIER, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Didier CHALENCON, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sandrine MORENO, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur André CLASTRE, Monsieur Franck MARTEL, Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Claire MICHEL-MAZIERE, Monsieur Roland LONJON, Madame Mathilde MOUCHON-SICARD, Madame Sandrine GOUDARD-COL, Madame Valérie BELLUT, Monsieur Xavier RIFFARD, Madame Mathilde BOURGIN, Monsieur Joris RIVORY, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Chloé ALIBERT, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Eric PERCHE, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Hélène ESTABLE, Monsieur Claude LETT, Monsieur Bernard NOUVET, Madame Blandine DELEAU FERRET, Madame Françoise MASSARD, Monsieur Damien MADRIGAL, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Guy EYRAUD, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Gérard MAZOYER, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Philippe JOUJON, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Marielle ROCHER

### **Ont donné procuration :**

Monsieur Jean-Pierre CHABALIER à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Josiane COUTAREL à Madame Christianne MOSNIER, Monsieur Jacky ROME à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Fanny SABATIER à Monsieur Gilles TEMPERE, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Jean-Benoît GIRODET à Monsieur Philippe JOUJON, Madame Pauline SIMON à Madame Corinne BRINGER

### **Absent(e)s :**

Madame Isabelle SEON, Monsieur Hubert MOURY, Monsieur Eric VALOUR, Madame Chantal CAZETTES, Monsieur Edis JASKIC, Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Jean-Louis FALCON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Arthur PALMIERI, Monsieur Baptiste WAUQUIEZ, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Benoît DENJEAN, Monsieur Christophe BOISSIERES, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Cécile GALLIEN

**Secrétaire de séance :** Sandra LOMBARDY

La séance a été levée à : 20H30

Rédacteur : Samira AKARMOUDI Sports

|                |                                                                                                                     |
|----------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Objet :</b> | Club Agglo Le Puy-en-Velay Natation : subvention de partenariat et de financement pour la saison sportive 2026/2027 |
|----------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Rapporteur : Xavier RIFFARD

Le Club « Agglo le Puy-en-Velay Natation » (APVN) est un club communautaire subventionné par la Communauté d'agglomération. Il organise les activités de natation sportive et participe activement à l'animation événementielle de la Vague. Il contribue ainsi de façon significative au succès de l'établissement.

Le club compte 766 adhérents issus majoritairement du territoire de l'agglomération. Considérant son impact local, la qualité de ses actions et les différents partenariats qu'il organise en lien avec la Communauté d'agglomération pour le développement de la natation sportive et après étude de la demande du club, il vous est proposé de maintenir la subvention globale et forfaitaire de 33 000 € au titre de la saison 2026/2027.

La subvention dépassant le seuil de 23 000 €, il convient d'établir et signer une convention de financement et de partenariat définissant les modalités d'attribution et de versement de cette aide, conformément à la réglementation en vigueur.

A reçu un avis favorable en Commission Finances - Relations aux communes - Appui aux territoires du 01/06/2026

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Evenementiel Culture Sports du 28/05/2026

Le Conseil Communautaire :

- ATTRIBUE            au Club « Agglo le Puy-en-Velay Natation » une subvention globale et forfaitaire de 33 000 € au titre de la saison sportive 2026/2027,
- AUTORISE           Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention de partenariat et de financement ainsi que tous les documents nécessaires à la réalisation de cette opération.

**VOTE :            UNANIMITÉ**

Signé le 09/06/2026,  
Le Secrétaire de séance,  
LOMBARDY Sandra,  
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 09/06/2026



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 09/06/2026

**Délibération n° DEL CC2026 171**

L'an deux mille vingt six, le neuf juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul BRINGER.

Date de la  
Convocation :  
mercredi 03 juin  
2026

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Date de  
publication en  
ligne :  
16/06/2026

### **Étaient présents :**

Madame Josiane VARENNE, Madame Solange FALGON, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Alain ROBERT, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel FILERE, Monsieur Joël LOURDIN, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Pierre Yves BARD, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Véronique BELIN, Monsieur Rolland ARNAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Serge DEFIX, Madame Armelle SAVINEL, Madame Christine NOTON, Madame Sylviane BENOIST, Monsieur Serge GIBERT, Madame Sylvie BARBE, Madame Maryse POURRAT, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Pascale DONNAT, Madame Karen JOUVHOMME, Madame Christianne MOSNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Martine GRENIER, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Didier CHALENCON, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sandrine MORENO, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur André CLASTRE, Monsieur Franck MARTEL, Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Claire MICHEL-MAZIERE, Monsieur Roland LONJON, Madame Mathilde MOUCHON-SICARD, Madame Sandrine GOUDARD-COL, Madame Valérie BELLUT, Monsieur Xavier RIFFARD, Madame Mathilde BOURGIN, Monsieur Joris RIVORY, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Chloé ALIBERT, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Eric PERCHE, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Hélène ESTABLE, Monsieur Claude LETT, Monsieur Bernard NOUVET, Madame Blandine DELEAU FERRET, Madame Françoise MASSARD, Monsieur Damien MADRIGAL, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Guy EYRAUD, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Gérard MAZOYER, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Philippe JOUJON, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Marielle ROCHER

### **Ont donné procuration :**

Monsieur Jean-Pierre CHABALIER à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Josiane COUTAREL à Madame Christianne MOSNIER, Monsieur Jacky ROME à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Fanny SABATIER à Monsieur Gilles TEMPERE, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Jean-Benoît GIRODET à Monsieur Philippe JOUJON, Madame Pauline SIMON à Madame Corinne BRINGER

### **Absent(e)s :**

Madame Isabelle SEON, Monsieur Hubert MOURY, Monsieur Eric VALOUR, Madame Chantal CAZETTES, Monsieur Edis JASKIC, Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Jean-Louis FALCON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Arthur PALMIERI, Monsieur Baptiste WAUQUIEZ, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Benoit DENJEAN, Monsieur Christophe BOISSIERES, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Cécile GALLIEN

**Secrétaire de séance :** Sandra LOMBARDY

La séance a été levée à : 20H30

Rédacteur : Samira AKARMOUDI Sports

**Objet :** ASM Basket : subvention de partenariat pour la saison 2026/2027

Rapporteur : Xavier RIFFARD

L'ASM Basket est une des associations phares de la Communauté d'agglomération. Elle compte plus de 211 adhérents de tout âge et 9 équipes engagées dans différents championnats. Son équipe masculine participe au championnat Auvergne Rhône-Alpes et son équipe féminine évolue au championnat pré national seniors.

Après étude de la demande du club, il vous est proposé de maintenir la subvention globale et forfaitaire de 40 000 € au titre de la saison 2026/2027.

La subvention dépassant le seuil de 23 000 €, conformément à la réglementation en vigueur (loi du 12 avril 2000 et décret d'application du 6 juin 2001), une convention de financement et de partenariat définissant les modalités de mise en œuvre et de contrôle par la Communauté d'agglomération devra être signée.

A reçu un avis favorable en Commission Finances - Relations aux communes - Appui aux territoires du 01/06/2026

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Evenementiel Culture Sports du 28/05/2026

Le Conseil Communautaire :

- ATTRIBUE une subvention globale et forfaitaire de 40 000 € à l'ASM Basket pour la saison sportive 2026-2027,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention de partenariat et de financement ainsi que tous les documents nécessaires à la réalisation de ces opérations.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 09/06/2026,  
Le Secrétaire de séance,  
LOMBARDY Sandra,  
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 09/06/2026





## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 09/06/2026

**Délibération n° DEL CC2026 172**

L'an deux mille vingt six, le neuf juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul BRINGER.

Date de la  
Convocation :  
mercredi 03 juin  
2026

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Date de  
publication en  
ligne :  
16/06/2026

### **Étaient présents :**

Madame Josiane VARENNE, Madame Solange FALGON, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Alain ROBERT, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel FILERE, Monsieur Joël LOURDIN, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Pierre Yves BARD, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Véronique BELIN, Monsieur Rolland ARNAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Serge DEFIX, Madame Armelle SAVINEL, Madame Christine NOTON, Madame Sylviane BENOIST, Monsieur Serge GIBERT, Madame Sylvie BARBE, Madame Maryse POURRAT, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Pascale DONNAT, Madame Karen JOUVHOMME, Madame Christianne MOSNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Martine GRENIER, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Didier CHALENCON, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sandrine MORENO, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur André CLASTRE, Monsieur Franck MARTEL, Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Claire MICHEL-MAZIERE, Monsieur Roland LONJON, Madame Mathilde MOUCHON-SICARD, Madame Sandrine GOUDARD-COL, Madame Valérie BELLUT, Monsieur Xavier RIFFARD, Madame Mathilde BOURGIN, Monsieur Joris RIVORY, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Chloé ALIBERT, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Eric PERCHE, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Hélène ESTABLE, Monsieur Claude LETT, Monsieur Bernard NOUVET, Madame Blandine DELEAU FERRET, Madame Françoise MASSARD, Monsieur Damien MADRIGAL, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Guy EYRAUD, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Gérard MAZOYER, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Philippe JOUJON, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Marielle ROCHER

### **Ont donné procuration :**

Monsieur Jean-Pierre CHABALIER à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Josiane COUTAREL à Madame Christianne MOSNIER, Monsieur Jacky ROME à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Fanny SABATIER à Monsieur Gilles TEMPERE, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Jean-Benoît GIRODET à Monsieur Philippe JOUJON, Madame Pauline SIMON à Madame Corinne BRINGER

### **Absent(e)s :**

Madame Isabelle SEON, Monsieur Hubert MOURY, Monsieur Eric VALOUR, Madame Chantal CAZETTES, Monsieur Edis JASKIC, Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Jean-Louis FALCON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Arthur PALMIERI, Monsieur Baptiste WAUQUIEZ, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Benoit DENJEAN, Monsieur Christophe BOISSIERES, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Cécile GALLIEN

**Secrétaire de séance :** Sandra LOMBARDY

La séance a été levée à : 20H30

Rédacteur : Samira AKARMOUDI Sports

|                |                                                                                                   |
|----------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Objet :</b> | COP Rugby : subvention de partenariat et de financement au club de rugby pour la saison 2026/2027 |
|----------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|

Rapporteur : Xavier RIFFARD

Le Club COP Rugby est une association soutenue par la Communauté d'agglomération pour son école de rugby ainsi que pour son équipe première qui évolue en championnat Fédérale 3.

L'École de rugby qui regroupe les communes de Brives-Charensac, du Puy-en-Velay et de Craponne-sur-Arzon/Roche-en-Régnier, compte 170 jeunes sportifs de moins de 18 ans. Le club sollicite, pour la saison 2026/2027, l'aide financière de la Communauté d'agglomération.

Son équipe première participera au championnat de Fédéral 3 pour cette saison sportive.

Après étude de la demande, il vous est proposé d'attribuer 60 000 € pour l'association COP Rugby.

La subvention dépassant le seuil de 23 000 €, il convient d'établir et de signer une convention de financement et de partenariat définissant les modalités d'attribution et de versement de cette aide ainsi que les engagements réciproques de la Communauté d'agglomération et de l'École de rugby.

A reçu un avis favorable en Commission Finances - Relations aux communes - Appui aux territoires du 01/06/2026

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Evenementiel Culture Sports du 28/05/2026

Le Conseil Communautaire :

- ATTRIBUE une subvention de 60 000 € au COP Rugby pour la saison 2026/2027,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention de partenariat et de financement ainsi que tous les documents nécessaires à la réalisation de cette opération.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 09/06/2026,  
Le Secrétaire de séance,  
LOMBARDY Sandra,  
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 09/06/2026





## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 09/06/2026

#### Délibération n° DEL CC2026 173

L'an deux mille vingt six, le neuf juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul BRINGER.

Date de la  
Convocation :  
mercredi 03 juin  
2026

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Date de  
publication en  
ligne :  
16/06/2026

#### Étaient présents :

Madame Josiane VARENNE, Madame Solange FALGON, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Alain ROBERT, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel FILERE, Monsieur Joël LOURDIN, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Pierre Yves BARD, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Véronique BELIN, Monsieur Rolland ARNAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Serge DEFIX, Madame Armelle SAVINEL, Madame Christine NOTON, Madame Sylviane BENOIST, Monsieur Serge GIBERT, Madame Sylvie BARBE, Madame Maryse POURRAT, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Pascale DONNAT, Madame Karen JOUVHOMME, Madame Christianne MOSNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Martine GRENIER, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Didier CHALENCON, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sandrine MORENO, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur André CLASTRE, Monsieur Franck MARTEL, Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Claire MICHEL-MAZIERE, Monsieur Roland LONJON, Madame Mathilde MOUCHON-SICARD, Madame Sandrine GOUDARD-COL, Madame Valérie BELLUT, Madame Mathilde BOURGIN, Monsieur Joris RIVORY, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Chloé ALIBERT, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Eric PERCHE, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Hélène ESTABLE, Monsieur Claude LETT, Monsieur Bernard NOUVET, Madame Blandine DELEAU FERRET, Madame Françoise MASSARD, Monsieur Damien MADRIGAL, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Guy EYRAUD, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Gérard MAZOYER, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Philippe JOUJON, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Marielle ROCHER

#### Ont donné procuration :

Monsieur Jean-Pierre CHABALIER à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Josiane COUTAREL à Madame Christianne MOSNIER, Monsieur Jacky ROME à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Fanny SABATIER à Monsieur Gilles TEMPERE, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Jean-Benoît GIRODET à Monsieur Philippe JOUJON, Madame Pauline SIMON à Madame Corinne BRINGER

#### Absent(e)s :

Madame Isabelle SEON, Monsieur Hubert MOURY, Monsieur Eric VALOUR, Madame Chantal CAZETTES, Monsieur Edis JASKIC, Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Jean-Louis FALCON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Arthur PALMIERI, Monsieur Baptiste WAUQUIEZ, Monsieur Xavier RIFFARD, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Benoît DENJEAN, Monsieur Christophe BOISSIERES, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Cécile GALLIEN

Secrétaire de séance : Sandra LOMBARDY

La séance a été levée à : 20H30

Rédacteur : Samira AKARMOUDI Sports

|                |                                                                                                           |
|----------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Objet :</b> | Club de basket Handisport : subvention de partenariat et de financement pour la saison sportive 2026/2027 |
|----------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Rapporteur : Jean-Paul BRINGER

Le club Handisport du Puy-en-Velay est un club communautaire qui a pour but de faciliter et développer la pratique du sport et des activités sportives chez les personnes porteuses de handicaps physiques et sensoriels.

Son équipe de Basket Handisport « les Aigles du Velay » évolue au niveau élite nationale et fait partie des meilleures équipes de France et d'Europe de la discipline. Le développement local de ses activités contribue fortement à la promotion des activités physiques et sportives des personnes porteuses de handicaps. Au travers de ses nombreux déplacements en France, elle contribue également à la notoriété du territoire.

Compte tenu de ces éléments et après étude de la demande du club, il vous est proposé d'attribuer une subvention globale et forfaitaire de 42 500 € au club Handisport au titre de la saison 2026/2027.

La subvention dépassant le seuil de 23 000 €, il convient d'établir et de signer une convention de financement et de partenariat définissant les modalités d'attribution et de versement de cette aide ainsi que les engagements réciproques de la Communauté d'agglomération et du club Handisport du Puy-en-Velay.

A reçu un avis favorable en Commission Finances - Relations aux communes - Appui aux territoires du 01/06/2026

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Evenementiel Culture Sports du 28/05/2026

Le Conseil Communautaire :

- ATTRIBUE            au club Handisport du Puy-en-Velay une subvention globale et forfaitaire de 42 500 € au titre de la participation de son équipe première de basket handisport au championnat élite nationale pour la saison sportive 2026/2027,
- AUTORISE           Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention de partenariat et de financement ainsi que tous les documents nécessaires à la réalisation de cette opération.

**VOTE :            UNANIMITÉ**

Envoyé en préfecture le 16/06/2026

Reçu en préfecture le 16/06/2026

Publié le



ID : 043-200073419-20260609-DEL\_CC2026\_173-DE

Signé le 09/06/2026,  
Le Secrétaire de séance,  
LOMBARDY Sandra,  
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 09/06/2026



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 09/06/2026

**Délibération n° DEL CC2026 174**

L'an deux mille vingt six, le neuf juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul BRINGER.

Date de la  
Convocation :  
mercredi 03 juin  
2026

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Date de  
publication en  
ligne :  
16/06/2026

### **Étaient présents :**

Madame Josiane VARENNE, Madame Solange FALGON, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Alain ROBERT, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel FILERE, Monsieur Joël LOURDIN, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Pierre Yves BARD, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Véronique BELIN, Monsieur Rolland ARNAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Serge DEFIX, Madame Armelle SAVINEL, Madame Christine NOTON, Madame Sylviane BENOIST, Monsieur Serge GIBERT, Madame Sylvie BARBE, Madame Maryse POURRAT, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Pascale DONNAT, Madame Karen JOUVHOMME, Madame Christianne MOSNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Martine GRENIER, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Didier CHALENCON, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sandrine MORENO, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur André CLASTRE, Monsieur Franck MARTEL, Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Claire MICHEL-MAZIERE, Monsieur Roland LONJON, Madame Mathilde MOUCHON-SICARD, Madame Sandrine GOUDARD-COL, Madame Valérie BELLUT, Monsieur Xavier RIFFARD, Madame Mathilde BOURGIN, Monsieur Joris RIVORY, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Chloé ALIBERT, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Eric PERCHE, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Hélène ESTABLE, Monsieur Claude LETT, Monsieur Bernard NOUVET, Madame Blandine DELEAU FERRET, Madame Françoise MASSARD, Monsieur Damien MADRIGAL, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Guy EYRAUD, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Gérard MAZOYER, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Philippe JOUJON, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Marielle ROCHER

### **Ont donné procuration :**

Monsieur Jean-Pierre CHABALIER à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Josiane COUTAREL à Madame Christianne MOSNIER, Monsieur Jacky ROME à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Fanny SABATIER à Monsieur Gilles TEMPERE, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Jean-Benoît GIRODET à Monsieur Philippe JOUJON, Madame Pauline SIMON à Madame Corinne BRINGER

### **Absent(e)s :**

Madame Isabelle SEON, Monsieur Hubert MOURY, Monsieur Eric VALOUR, Madame Chantal CAZETTES, Monsieur Edis JASKIC, Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Jean-Louis FALCON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Arthur PALMIERI, Monsieur Baptiste WAUQUIEZ, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Benoît DENJEAN, Monsieur Christophe BOISSIERES, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Cécile GALLIEN

**Secrétaire de séance :** Sandra LOMBARDY

La séance a été levée à : 20H30

Rédacteur : Samira AKARMOUDI Sports

**Objet :** Football Club Espaly : subvention de partenariat pour la saison 2026/2027

**Rapporteur :** Xavier RIFFARD

La Communauté d'agglomération soutient financièrement les clubs sportifs dont les équipes premières évoluent au niveau national de leurs championnats amateurs et qui contribuent ainsi à la promotion du territoire.

Le Football Club d'Espaly est une des associations phares de la Communauté d'agglomération. Son équipe première participe au championnat de National 2.

Ce niveau de classement contribue à valoriser l'image de la collectivité et de son territoire, mais est aussi une récompense pour l'engagement du club visant l'excellence sportive.

Après étude de la demande, il vous est proposé d'attribuer 45 000 € au Football Club d'Espaly pour la saison sportive 2026/2027.

La subvention dépassant le seuil de 23 000 €, conformément à la réglementation en vigueur (loi du 12 avril 2000 et décret d'application du 6 juin 2001), une convention de financement et de partenariat définissant les modalités de mise en œuvre et de contrôle par la Communauté d'agglomération devra être signée.

A reçu un avis favorable en Commission Finances - Relations aux communes - Appui aux territoires du 01/06/2026

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Evenementiel Culture Sports du 28/05/2026

Le Conseil Communautaire :

- ATTRIBUE une subvention globale et forfaitaire de 45 000 € au Football Club d'Espaly pour la saison sportive 2026-2027,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention de partenariat et de financement ainsi que tous les documents nécessaires à la réalisation de ces opérations.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 09/06/2026,  
Le Secrétaire de séance,  
LOMBARDY Sandra,  
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 09/06/2026



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 09/06/2026

**Délibération n° DEL CC2026 175**

L'an deux mille vingt six, le neuf juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul BRINGER.

Date de la  
Convocation :  
mercredi 03 juin  
2026

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Date de  
publication en  
ligne :  
16/06/2026

### **Étaient présents :**

Madame Josiane VARENNE, Madame Solange FALGON, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Alain ROBERT, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel FILERE, Monsieur Joël LOURDIN, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Pierre Yves BARD, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Véronique BELIN, Monsieur Rolland ARNAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Serge DEFIX, Madame Armelle SAVINEL, Madame Christine NOTON, Madame Sylviane BENOIST, Monsieur Serge GIBERT, Madame Sylvie BARBE, Madame Maryse POURRAT, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Pascale DONNAT, Madame Karen JOUVHOMME, Madame Christianne MOSNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Martine GRENIER, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Didier CHALENCON, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sandrine MORENO, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur André CLASTRE, Monsieur Franck MARTEL, Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Claire MICHEL-MAZIERE, Monsieur Roland LONJON, Madame Mathilde MOUCHON-SICARD, Madame Sandrine GOUDARD-COL, Madame Valérie BELLUT, Monsieur Xavier RIFFARD, Madame Mathilde BOURGIN, Monsieur Joris RIVORY, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Chloé ALIBERT, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Eric PERCHE, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Hélène ESTABLE, Monsieur Claude LETT, Monsieur Bernard NOUVET, Madame Blandine DELEAU FERRET, Madame Françoise MASSARD, Monsieur Damien MADRIGAL, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Guy EYRAUD, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Gérard MAZOYER, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Philippe JOUJON, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Marielle ROCHER

### **Ont donné procuration :**

Monsieur Jean-Pierre CHABALIER à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Josiane COUTAREL à Madame Christianne MOSNIER, Monsieur Jacky ROME à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Fanny SABATIER à Monsieur Gilles TEMPERE, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Jean-Benoît GIRODET à Monsieur Philippe JOUJON, Madame Pauline SIMON à Madame Corinne BRINGER

### **Absent(e)s :**

Madame Isabelle SEON, Monsieur Hubert MOURY, Monsieur Eric VALOUR, Madame Chantal CAZETTES, Monsieur Edis JASKIC, Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Jean-Louis FALCON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Arthur PALMIERI, Monsieur Baptiste WAUQUIEZ, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Benoît DENJEAN, Monsieur Christophe BOISSIERES, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Cécile GALLIEN

**Secrétaire de séance :** Sandra LOMBARDY

La séance a été levée à : 20H30



Rédacteur : Pierre.Olivier Malartre Sports

**Objet :** Accueil du Tour Auvergne-Rhône-Alpes : participation financière de la Communauté d'agglomération

Rapporteur : Xavier RIFFARD

Le Tour Auvergne-Rhône-Alpes 2026 aura lieu du 7 au 14 juin prochain. Il s'agira de la première édition sous cette dénomination. Organisée par Amaury Sport Organisation (Tour de France, Paris-Roubaix, Paris-Nice, Marathon de Paris...), la course cycliste, qui réunit 22 équipes professionnelles, figure parmi les plus prestigieuses du monde. En 2025, elle a été remportée par Tadej Pogacar. L'édition 2026 devrait compter le jeune français, Paul Seixas, parmi les participants.

Elle est retransmise en direct sur France Télévision ; environ 1 million de téléspectateurs la suivent quotidiennement. En parallèle des retombées médiatiques, la course bénéficie également à l'économie locale, notamment grâce à l'hébergement des équipes et des médias. Le parcours 2026 prévoit une arrivée le lundi 8 juin et un départ le mercredi 10 juin au Puy-en-Velay. Le 9, un contre la montre par équipe est prévu autour de Roanne.

Dans ce cadre, et comme lors des éditions de 2019, 2022 et 2023, l'Agglomération est sollicitée pour participer financièrement à l'événement dans le cadre d'un contrat.

Pour l'édition 2026, le plan de financement est le suivant :

|                                          | Arrivée  | Départ   | Total    |
|------------------------------------------|----------|----------|----------|
| Coût TTC demandé par ASO                 | 42,000 € | 30,000 € | 72,000 € |
| Plan de financement                      |          |          |          |
| Office de Tourisme (en € TTC)            | 10,000 € | 10,000 € | 20,000 € |
| Agglomération Le Puy-en-Velay (en € TTC) | 20 000 € | 16,000 € | 36,000 € |
| Ville Le Puy-en-Velay (en € TTC)         | 12,000 € | 4,000 €  | 16,000 € |

A reçu un avis favorable en Commission Finances - Relations aux communes - Appui aux territoires du 01/06/2026

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Evenementiel Culture Sports du 28/05/2026

Le Conseil Communautaire :

- VALIDE la participation de l'Agglomération à hauteur de 36 000 € TTC pour l'accueil du Tour Auvergne-Rhône-Alpes les 8 et 10 juin 2026,
- AUTORISE le Président à signer le contrat relatif à l'accueil du Tour Auvergne-Rhône-Alpes les 8 et 10 juin 2026 avec la société ASO.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Envoyé en préfecture le 16/06/2026

Reçu en préfecture le 16/06/2026

Publié le



ID : 043-200073419-20260609-DEL\_CC2026\_175-DE

Signé le 09/06/2026,  
Le Secrétaire de séance,  
LOMBARDY Sandra,  
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 09/06/2026



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 09/06/2026

**Délibération n° DEL CC2026 176**

L'an deux mille vingt six, le neuf juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul BRINGER.

Date de la  
Convocation :  
mercredi 03 juin  
2026

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Date de  
publication en  
ligne :  
16/06/2026

### **Étaient présents :**

Madame Josiane VARENNE, Madame Solange FALGON, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Alain ROBERT, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel FILERE, Monsieur Joël LOURDIN, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Pierre Yves BARD, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Véronique BELIN, Monsieur Rolland ARNAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Serge DEFIX, Madame Armelle SAVINEL, Madame Christine NOTON, Madame Sylviane BENOIST, Monsieur Serge GIBERT, Madame Sylvie BARBE, Madame Maryse POURRAT, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Pascale DONNAT, Madame Karen JOUVHOMME, Madame Christianne MOSNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Martine GRENIER, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Didier CHALENCON, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sandrine MORENO, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur André CLASTRE, Monsieur Franck MARTEL, Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Claire MICHEL-MAZIERE, Monsieur Roland LONJON, Madame Mathilde MOUCHON-SICARD, Madame Sandrine GOUDARD-COL, Madame Valérie BELLUT, Monsieur Xavier RIFFARD, Madame Mathilde BOURGIN, Monsieur Joris RIVORY, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Chloé ALIBERT, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Eric PERCHE, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Hélène ESTABLE, Monsieur Claude LETT, Monsieur Bernard NOUVET, Madame Blandine DELEAU FERRET, Madame Françoise MASSARD, Monsieur Damien MADRIGAL, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Guy EYRAUD, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Gérard MAZOYER, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Philippe JOUJON, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Marielle ROCHER

### **Ont donné procuration :**

Monsieur Jean-Pierre CHABALIER à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Josiane COUTAREL à Madame Christianne MOSNIER, Monsieur Jacky ROME à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Fanny SABATIER à Monsieur Gilles TEMPERE, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Jean-Benoît GIRODET à Monsieur Philippe JOUJON, Madame Pauline SIMON à Madame Corinne BRINGER

### **Absent(e)s :**

Madame Isabelle SEON, Monsieur Hubert MOURY, Monsieur Eric VALOUR, Madame Chantal CAZETTES, Monsieur Edis JASKIC, Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Jean-Louis FALCON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Arthur PALMIERI, Monsieur Baptiste WAUQUIEZ, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Benoit DENJEAN, Monsieur Christophe BOISSIERES, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Cécile GALLIEN

**Secrétaire de séance :** Sandra LOMBARDY

La séance a été levée à : 20H30

Rédacteur : Remy Debard Sports

**Objet :** Tarif d'occupation du domaine public des piscines

Rapporteur : Xavier RIFFARD

Les piscines communautaires ne disposent pas toutes d'une offre de restauration de type snack. A la Vague, au Puy-en-Velay, l'ouverture du snack n'est pas toujours en adéquation avec l'ouverture de la piscine. Or, la proximité d'un point de restauration constitue un vecteur important d'attractivité pour les sportifs et les familles ou lors de manifestations d'ampleur.

Par ailleurs, le parking de la Vague peut constituer un site stratégique pour l'implantation ponctuelle d'un food truck. Il en est de même pour les parkings des sites des piscines du Centre Aqua Passion à Lavoûte-sur-Loire et des portes du Bien-être à Saint-Paulien.

Afin de donner à la collectivité la possibilité d'installation de food trucks sur le domaine public des parkings des piscines communautaires lui appartenant il est donc proposé d'instaurer un tarif d'occupation de 25 € / jour.

A reçu un avis favorable en Commission Finances - Relations aux communes - Appui aux territoires du 01/06/2026

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Evenementiel Culture Sports du 28/05/2026

Le Conseil Communautaire :

- FIXE le tarif d'occupation du domaine public sur le parking des piscines à 25 € / jour.
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à déterminer les conditions d'occupation et à signer les arrêtés d'occupation du domaine public.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 09/06/2026,  
Le Secrétaire de séance,  
LOMBARDY Sandra,  
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 09/06/2026



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 09/06/2026

**Délibération n° DEL CC2026 177**

L'an deux mille vingt six, le neuf juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul BRINGER.

Date de la  
Convocation :  
mercredi 03 juin  
2026

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Date de  
publication en  
ligne :  
16/06/2026

### **Étaient présents :**

Madame Josiane VARENNE, Madame Solange FALGON, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Alain ROBERT, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel FILERE, Monsieur Joël LOURDIN, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Pierre Yves BARD, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Véronique BELIN, Monsieur Rolland ARNAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Serge DEFIX, Madame Armelle SAVINEL, Madame Christine NOTON, Madame Sylviane BENOIST, Monsieur Serge GIBERT, Madame Sylvie BARBE, Madame Maryse POURRAT, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Pascale DONNAT, Madame Karen JOUVHOMME, Madame Christianne MOSNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Martine GRENIER, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Didier CHALENCON, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sandrine MORENO, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur André CLASTRE, Monsieur Franck MARTEL, Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Claire MICHEL-MAZIERE, Monsieur Roland LONJON, Madame Mathilde MOUCHON-SICARD, Madame Sandrine GOUDARD-COL, Madame Valérie BELLUT, Monsieur Xavier RIFFARD, Madame Mathilde BOURGIN, Monsieur Joris RIVORY, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Chloé ALIBERT, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Eric PERCHE, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Hélène ESTABLE, Monsieur Claude LETT, Monsieur Bernard NOUVET, Madame Blandine DELEAU FERRET, Madame Françoise MASSARD, Monsieur Damien MADRIGAL, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Guy EYRAUD, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Gérard MAZOYER, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Philippe JOUJON, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Marielle ROCHER

### **Ont donné procuration :**

Monsieur Jean-Pierre CHABALIER à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Josiane COUTAREL à Madame Christianne MOSNIER, Monsieur Jacky ROME à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Fanny SABATIER à Monsieur Gilles TEMPERE, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Jean-Benoît GIRODET à Monsieur Philippe JOUJON, Madame Pauline SIMON à Madame Corinne BRINGER

### **Absent(e)s :**

Madame Isabelle SEON, Monsieur Hubert MOURY, Monsieur Eric VALOUR, Madame Chantal CAZETTES, Monsieur Edis JASKIC, Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Jean-Louis FALCON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Arthur PALMIERI, Monsieur Baptiste WAUQUIEZ, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Benoît DENJEAN, Monsieur Christophe BOISSIERES, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Cécile GALLIEN

**Secrétaire de séance :** Sandra LOMBARDY

La séance a été levée à : 20H30

Rédacteur : Remy Debard Sports

**Objet :** Piscines communautaires : évolution de la grille tarifaire

Rapporteur : Xavier RIFFARD

Afin de préserver l'équilibre budgétaire des cinq piscines communautaires tout en maintenant une politique tarifaire adaptée aux usagers, il est proposé d'ajuster certains tarifs. L'évolution proposée tient compte de l'évolution des coûts d'exploitation, elle demeure maîtrisée et comparable aux pratiques observées dans les collectivités de tailles similaires.

Les principales augmentations proposées sont les suivantes :

- > Carte 10 entrées : + 2 €
- > Tarif enfant en supplément du pack famille : +0,5 €
- > Tarif adulte en supplément du pack famille : + 0,5 €
- > Tarifs instituts et ALSH : + 0,5 €
- > Carte 10 cours d'activité : + 10 €
- > Entrée balnéo : + 2 €
- > Carte 10 entrées balnéo : + 14 €

L'ensemble des éléments figure dans la grille complète en annexe à la présente délibération.

A reçu un avis favorable en Commission Finances - Relations aux communes - Appui aux territoires du 01/06/2026

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Evenementiel Culture Sports du 28/05/2026

Le Conseil Communautaire :

- ADOPTE la grille des tarifs des piscines communautaires annexée à la présente.
- ACTE sa mise en application à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2026.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 09/06/2026,  
Le Secrétaire de séance,  
LOMBARDY Sandra,  
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 09/06/2026





## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 09/06/2026

**Délibération n° DEL CC2026 178**

L'an deux mille vingt six, le neuf juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul BRINGER.

Date de la  
Convocation :  
mercredi 03 juin  
2026

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Date de  
publication en  
ligne :  
16/06/2026

### **Étaient présents :**

Madame Josiane VARENNE, Madame Solange FALGON, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Alain ROBERT, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel FILERE, Monsieur Joël LOURDIN, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Pierre Yves BARD, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Véronique BELIN, Monsieur Rolland ARNAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Serge DEFIX, Madame Armelle SAVINEL, Madame Christine NOTON, Madame Sylviane BENOIST, Monsieur Serge GIBERT, Madame Sylvie BARBE, Madame Maryse POURRAT, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Pascale DONNAT, Madame Karen JOUVHOMME, Madame Christianne MOSNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Martine GRENIER, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Didier CHALENCON, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sandrine MORENO, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur André CLASTRE, Monsieur Franck MARTEL, Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Claire MICHEL-MAZIERE, Monsieur Roland LONJON, Madame Mathilde MOUCHON-SICARD, Madame Sandrine GOUDARD-COL, Madame Valérie BELLUT, Monsieur Xavier RIFFARD, Madame Mathilde BOURGIN, Monsieur Joris RIVORY, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Chloé ALIBERT, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Eric PERCHE, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Hélène ESTABLE, Monsieur Claude LETT, Monsieur Bernard NOUVET, Madame Blandine DELEAU FERRET, Madame Françoise MASSARD, Monsieur Damien MADRIGAL, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Guy EYRAUD, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Gérard MAZOYER, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Philippe JOUJON, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Marielle ROCHER

### **Ont donné procuration :**

Monsieur Jean-Pierre CHABALIER à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Josiane COUTAREL à Madame Christianne MOSNIER, Monsieur Jacky ROME à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Fanny SABATIER à Monsieur Gilles TEMPERE, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Jean-Benoît GIRODET à Monsieur Philippe JOUJON, Madame Pauline SIMON à Madame Corinne BRINGER

### **Absent(e)s :**

Madame Isabelle SEON, Monsieur Hubert MOURY, Monsieur Eric VALOUR, Madame Chantal CAZETTES, Monsieur Edis JASKIC, Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Jean-Louis FALCON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Arthur PALMIERI, Monsieur Baptiste WAUQUIEZ, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Benoit DENJEAN, Monsieur Christophe BOISSIERES, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Cécile GALLIEN

**Secrétaire de séance :** Sandra LOMBARDY

La séance a été levée à : 20H30

Rédacteur : Remy Debard Sports

**Objet :** Grille tarifaire pour les dégradations des équipements sportifs

Rapporteur : Xavier RIFFARD

L'Agglomération du Puy-en-Velay assure la gestion des cinq piscines communautaires, du complexe sportif de Guitard, de la salle omnisports de Quincieu et du Palais des Sports. Ces équipements sont fréquentés par des particuliers, des groupes, des clubs et diverses institutions. Les usagers sont globalement respectueux des installations mais des dégradations sont parfois constatées sans que la collectivité puisse en faire supporter la charge aux responsables, lorsqu'ils sont identifiés.

Afin d'y remédier il est proposé de mettre en place une grille tarifaire. Elle sera annexée aux règlements des installations sportives, cette dernière se trouve en annexe de la présente délibération.

A reçu un avis favorable en Commission Finances - Relations aux communes - Appui aux territoires du 01/06/2026

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Evenementiel Culture Sports du 28/05/2026

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE la grille tarifaire en cas de dégradation des équipements sportifs,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer la grille tarifaire.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 09/06/2026,  
Le Secrétaire de séance,  
LOMBARDY Sandra,  
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 09/06/2026



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 09/06/2026

**Délibération n° DEL CC2026 179**

L'an deux mille vingt six, le neuf juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul BRINGER.

Date de la  
Convocation :  
mercredi 03 juin  
2026

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Date de  
publication en  
ligne :  
16/06/2026

### **Étaient présents :**

Madame Josiane VARENNE, Madame Solange FALGON, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Alain ROBERT, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel FILERE, Monsieur Joël LOURDIN, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Pierre Yves BARD, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Véronique BELIN, Monsieur Rolland ARNAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Serge DEFIX, Madame Armelle SAVINEL, Madame Christine NOTON, Madame Sylviane BENOIST, Monsieur Serge GIBERT, Madame Sylvie BARBE, Madame Maryse POURRAT, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Pascale DONNAT, Madame Karen JOUVHOMME, Madame Christianne MOSNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Martine GRENIER, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Didier CHALENCON, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sandrine MORENO, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur André CLASTRE, Monsieur Franck MARTEL, Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Claire MICHEL-MAZIERE, Monsieur Roland LONJON, Madame Mathilde MOUCHON-SICARD, Madame Sandrine GOUDARD-COL, Madame Valérie BELLUT, Monsieur Xavier RIFFARD, Madame Mathilde BOURGIN, Monsieur Joris RIVORY, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Chloé ALIBERT, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Eric PERCHE, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Hélène ESTABLE, Monsieur Claude LETT, Monsieur Bernard NOUVET, Madame Blandine DELEAU FERRET, Madame Françoise MASSARD, Monsieur Damien MADRIGAL, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Guy EYRAUD, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Gérard MAZOYER, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Philippe JOUJON, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Marielle ROCHER

### **Ont donné procuration :**

Monsieur Jean-Pierre CHABALIER à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Josiane COUTAREL à Madame Christianne MOSNIER, Monsieur Jacky ROME à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Fanny SABATIER à Monsieur Gilles TEMPERE, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Jean-Benoît GIRODET à Monsieur Philippe JOUJON, Madame Pauline SIMON à Madame Corinne BRINGER

### **Absent(e)s :**

Madame Isabelle SEON, Monsieur Hubert MOURY, Monsieur Eric VALOUR, Madame Chantal CAZETTES, Monsieur Edis JASKIC, Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Jean-Louis FALCON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Arthur PALMIERI, Monsieur Baptiste WAUQUIEZ, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Benoit DENJEAN, Monsieur Christophe BOISSIERES, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Cécile GALLIEN

**Secrétaire de séance :** Sandra LOMBARDY

La séance a été levée à : 20H30

Rédacteur : Remy Debard Sports

|                |                                                                                                                          |
|----------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Objet :</b> | Approbation des règlements intérieurs et des Plans d'Organisation de la Surveillance et des Secours (POSS) des piscines. |
|----------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Rapporteur : Xavier RIFFARD

Afin d'améliorer les procédures en cas d'accident et de sécuriser l'utilisation des piscines, il apparaît souhaitable de modifier les règlements intérieurs et les Plans d'Organisation de la Surveillance et des Secours (POSS) des cinq équipements.

Le règlement intérieur rappelle aux usagers la vocation des établissements mais aussi leurs modes de fonctionnement.

Il se veut aussi l'outil qui, d'une part permet de présenter les droits et les devoirs des usagers, et, d'autre part, facilite les missions des agents en charge de l'accueil du public.

Les Plans d'Organisation de la Surveillance et des Secours (POSS) permettent d'assurer la sécurité du public.

A reçu un avis favorable en Commission Finances - Relations aux communes - Appui aux territoires du 01/06/2026

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Evenementiel Culture Sports du 28/05/2026

Le Conseil Communautaire :

- |            |                                                                                                                        |
|------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| - APPROUVE | les règlements intérieurs et les Plans d'Organisation de la Surveillance et des Secours des piscines,                  |
| - AUTORISE | Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de cette opération. |

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 09/06/2026,  
Le Secrétaire de séance,  
LOMBARDY Sandra,  
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 09/06/2026



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 09/06/2026

**Délibération n° DEL CC2026 180**

L'an deux mille vingt six, le neuf juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul BRINGER.

Date de la  
Convocation :  
mercredi 03 juin  
2026

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Date de  
publication en  
ligne :  
16/06/2026

### **Étaient présents :**

Madame Josiane VARENNE, Madame Solange FALGON, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Alain ROBERT, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel FILERE, Monsieur Joël LOURDIN, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Pierre Yves BARD, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Véronique BELIN, Monsieur Rolland ARNAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Serge DEFIX, Madame Armelle SAVINEL, Madame Christine NOTON, Madame Sylviane BENOIST, Monsieur Serge GIBERT, Madame Sylvie BARBE, Madame Maryse POURRAT, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Pascale DONNAT, Madame Karen JOUVHOMME, Madame Christianne MOSNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Martine GRENIER, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Didier CHALENCON, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sandrine MORENO, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur André CLASTRE, Monsieur Franck MARTEL, Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Claire MICHEL-MAZIERE, Monsieur Roland LONJON, Madame Mathilde MOUCHON-SICARD, Madame Sandrine GOUDARD-COL, Madame Valérie BELLUT, Monsieur Xavier RIFFARD, Madame Mathilde BOURGIN, Monsieur Joris RIVORY, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Chloé ALIBERT, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Eric PERCHE, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Hélène ESTABLE, Monsieur Claude LETT, Monsieur Bernard NOUVET, Madame Blandine DELEAU FERRET, Madame Françoise MASSARD, Monsieur Damien MADRIGAL, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Guy EYRAUD, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Gérard MAZOYER, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Philippe JOUJON, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Marielle ROCHER

### **Ont donné procuration :**

Monsieur Jean-Pierre CHABALIER à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Josiane COUTAREL à Madame Christianne MOSNIER, Monsieur Jacky ROME à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Fanny SABATIER à Monsieur Gilles TEMPERE, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Jean-Benoît GIRODET à Monsieur Philippe JOUJON, Madame Pauline SIMON à Madame Corinne BRINGER

### **Absent(e)s :**

Madame Isabelle SEON, Monsieur Hubert MOURY, Monsieur Eric VALOUR, Madame Chantal CAZETTES, Monsieur Edis JASKIC, Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Jean-Louis FALCON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Arthur PALMIERI, Monsieur Baptiste WAUQUIEZ, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Benoit DENJEAN, Monsieur Christophe BOISSIERES, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Cécile GALLIEN

**Secrétaire de séance :** Sandra LOMBARDY

La séance a été levée à : 20H30

Rédacteur : Julien Morel Sports

|                |                                                       |
|----------------|-------------------------------------------------------|
| <b>Objet :</b> | Exploitation du snack de La Vague : choix du candidat |
|----------------|-------------------------------------------------------|

Rapporteur : Xavier RIFFARD

Le site du Centre Aqualudique La Vague dispose de deux espaces de snacking, un à l'intérieur, à proximité de l'accueil et un à l'extérieur, aux abords des plages. Celui à l'extérieur est ouvert uniquement en période estivale, celui en intérieur peut être ouvert durant l'ensemble de la période scolaire.

Suite au désistement du précédent candidat pour la tenue du snack en janvier 2026 et afin de confier la gestion des deux espaces de snacking à un professionnel, conformément à l'article L2122-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, une nouvelle procédure de sélection préalable a été mise en œuvre via un Appel à Manifestation d'Intérêt.

Au terme de la procédure, suite à l'analyse des candidatures, la proposition de Monsieur Issam BOUCHAALA demeurant 43000 Le Puy-en-Velay a été retenue. Une convention sera établie du 24/06/2026 au 06/09/2026 avec une reconduction possible hors période estivale.

La redevance fixe d'occupation est de 600 € TTC mensuels en période estivale et de 400 € TTC en dehors de celle-ci. Elle est assortie d'une part variable correspondant à 2 % du chiffre d'affaires et d'un forfait de 50 € de charges.

A reçu un avis favorable en Commission Finances - Relations aux communes - Appui aux territoires du 01/06/2026

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Evenementiel Culture Sports du 28/05/2026

Le Conseil Communautaire :

- ACCEPTE la proposition de Monsieur Issam BOUCHAALA relative à la gestion des espaces de snacking du Centre Aqualudique La Vague pour la période du 24/06/2026 au 06/09/2026 avec reconduction possible hors période estivale,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention d'occupation du domaine public.

|                      |                  |
|----------------------|------------------|
| <b><u>VOTE :</u></b> | <b>UNANIMITÉ</b> |
|----------------------|------------------|

Envoyé en préfecture le 16/06/2026

Reçu en préfecture le 16/06/2026

Publié le



ID : 043-200073419-20260609-DEL\_CC2026\_180-DE

Signé le 09/06/2026,  
Le Secrétaire de séance,  
LOMBARDY Sandra,  
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 09/06/2026





## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 09/06/2026

**Délibération n° DEL CC2026 181**

L'an deux mille vingt six, le neuf juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul BRINGER.

Date de la  
Convocation :  
mercredi 03 juin  
2026

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Date de  
publication en  
ligne :  
16/06/2026

### **Étaient présents :**

Madame Josiane VARENNE, Madame Solange FALGON, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Alain ROBERT, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel FILERE, Monsieur Joël LOURDIN, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Pierre Yves BARD, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Véronique BELIN, Monsieur Rolland ARNAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Serge DEFIX, Madame Armelle SAVINEL, Madame Christine NOTON, Madame Sylviane BENOIST, Monsieur Serge GIBERT, Madame Sylvie BARBE, Madame Maryse POURRAT, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Pascale DONNAT, Madame Karen JOUVHOMME, Madame Christianne MOSNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Martine GRENIER, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Didier CHALENCON, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sandrine MORENO, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur André CLASTRE, Monsieur Franck MARTEL, Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Claire MICHEL-MAZIERE, Monsieur Roland LONJON, Madame Mathilde MOUCHON-SICARD, Madame Sandrine GOUDARD-COL, Madame Valérie BELLUT, Monsieur Xavier RIFFARD, Madame Mathilde BOURGIN, Monsieur Joris RIVORY, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Chloé ALIBERT, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Eric PERCHE, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Hélène ESTABLE, Monsieur Claude LETT, Monsieur Bernard NOUVET, Madame Blandine DELEAU FERRET, Madame Françoise MASSARD, Monsieur Damien MADRIGAL, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Guy EYRAUD, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Gérard MAZOYER, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Philippe JOUJON, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Marielle ROCHER

### **Ont donné procuration :**

Monsieur Jean-Pierre CHABALIER à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Josiane COUTAREL à Madame Christianne MOSNIER, Monsieur Jacky ROME à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Fanny SABATIER à Monsieur Gilles TEMPERE, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Jean-Benoît GIRODET à Monsieur Philippe JOUJON, Madame Pauline SIMON à Madame Corinne BRINGER

### **Absent(e)s :**

Madame Isabelle SEON, Monsieur Hubert MOURY, Monsieur Eric VALOUR, Madame Chantal CAZETTES, Monsieur Edis JASKIC, Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Jean-Louis FALCON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Arthur PALMIERI, Monsieur Baptiste WAUQUIEZ, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Benoît DENJEAN, Monsieur Christophe BOISSIERES, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Cécile GALLIEN

**Secrétaire de séance :** Sandra LOMBARDY

La séance a été levée à : 20H30

Rédacteur : Samira AKARMOUDI Sports

**Objet :** Dispositif "Profession Sport" : engagement de principe pour la saison 2026-2027

Rapporteur : Jean-Paul BRINGER

En 2012, la Communauté d'agglomération a adopté le principe des clubs sportifs communautaires. En conséquence, elle soutient financièrement les clubs sportifs répondant aux critères d'éligibilité par le biais des subventions qu'elle octroie chaque année aux associations qui en font la demande.

Le montant global et forfaitaire de chaque subvention accordée aux clubs sportifs communautaires inclut l'aide de la Communauté d'agglomération au titre du dispositif « Profession Sport » mis en œuvre par le Département de la Haute-Loire. Ce dispositif qui vise à stabiliser et à pérenniser l'emploi sportif lié à l'organisation et à l'encadrement des activités physiques et sportives associatives, soutient chaque association qui s'engage à employer un éducateur sportif titulaire d'un brevet d'État. Chaque association peut ainsi être aidée dans la limite de deux emplois par association à hauteur de 85 heures mensuelles pour un montant qui est le double de l'aide versée par la collectivité.

Chaque année, le Département instruit les dossiers « Profession Sport » soumis par les associations sportives et éligibles au titre du dispositif. Une des conditions d'éligibilité est que la collectivité qui subventionne le club demandeur ait pris une délibération par laquelle elle s'engage à soutenir le dispositif « Profession Sport ».

Afin que les clubs communautaires puissent percevoir l'aide « Profession Sport », pour la saison sportive 2026/2027, la Communauté d'agglomération doit s'engager à soutenir le dispositif.

Cet engagement n'aura pas de conséquences financières supplémentaires.

A reçu un avis favorable en Commission Finances - Relations aux communes - Appui aux territoires du 01/06/2026

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Evenementiel Culture Sports du 28/05/2026

Le Conseil Communautaire :

- MAINTIENT son soutien au dispositif « Profession Sport » mis en œuvre par le Département de la Haute-Loire pour la saison sportive 2026/2027,
- FIXE à 2 € de l'heure le niveau d'intervention de la Communauté d'agglomération au titre du dispositif « Profession Sport » pour les mêmes périodes,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de cette opération.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Monsieur Xavier RIFFARD s'est déporté pour le club de basket handisport.

Envoyé en préfecture le 16/06/2026

Reçu en préfecture le 16/06/2026

Publié le



ID : 043-200073419-20260609-DEL\_CC2026\_181-DE

Signé le 09/06/2026,  
Le Secrétaire de séance,  
LOMBARDY Sandra,  
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 09/06/2026



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 09/06/2026

**Délibération n° DEL CC2026 182**

L'an deux mille vingt six, le neuf juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul BRINGER.

Date de la  
Convocation :  
mercredi 03 juin  
2026

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Date de  
publication en  
ligne :  
16/06/2026

### **Étaient présents :**

Madame Josiane VARENNE, Madame Solange FALGON, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Alain ROBERT, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel FILERE, Monsieur Joël LOURDIN, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Pierre Yves BARD, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Véronique BELIN, Monsieur Rolland ARNAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Serge DEFIX, Madame Armelle SAVINEL, Madame Christine NOTON, Madame Sylviane BENOIST, Monsieur Serge GIBERT, Madame Sylvie BARBE, Madame Maryse POURRAT, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Pascale DONNAT, Madame Karen JOUVHOMME, Madame Christianne MOSNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Martine GRENIER, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Didier CHALENCON, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sandrine MORENO, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur André CLASTRE, Monsieur Franck MARTEL, Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Claire MICHEL-MAZIERE, Monsieur Roland LONJON, Madame Mathilde MOUCHON-SICARD, Madame Sandrine GOUDARD-COL, Madame Valérie BELLUT, Monsieur Xavier RIFFARD, Madame Mathilde BOURGIN, Monsieur Joris RIVORY, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Chloé ALIBERT, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Eric PERCHE, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Hélène ESTABLE, Monsieur Claude LETT, Monsieur Bernard NOUVET, Madame Blandine DELEAU FERRET, Madame Françoise MASSARD, Monsieur Damien MADRIGAL, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Guy EYRAUD, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Gérard MAZOYER, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Philippe JOUJON, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Marielle ROCHER

### **Ont donné procuration :**

Monsieur Jean-Pierre CHABALIER à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Josiane COUTAREL à Madame Christianne MOSNIER, Monsieur Jacky ROME à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Fanny SABATIER à Monsieur Gilles TEMPERE, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Jean-Benoît GIRODET à Monsieur Philippe JOUJON, Madame Pauline SIMON à Madame Corinne BRINGER

### **Absent(e)s :**

Madame Isabelle SEON, Monsieur Hubert MOURY, Monsieur Eric VALOUR, Madame Chantal CAZETTES, Monsieur Edis JASKIC, Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Jean-Louis FALCON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Arthur PALMIERI, Monsieur Baptiste WAUQUIEZ, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Benoît DENJEAN, Monsieur Christophe BOISSIERES, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Cécile GALLIEN

**Secrétaire de séance :** Sandra LOMBARDY

La séance a été levée à : 20H30

Rédacteur : Christelle BOYER Administration générale  
Affaire suivie par : Guyline PAYS

**Objet :** Taxe de séjour : revalorisation des barèmes

**Rapporteur :** Valérie BELLUT

La taxe de séjour est une contribution perçue auprès de toute personne séjournant à titre onéreux dans un hébergement touristique, dès lors qu'elle n'est pas domiciliée dans la commune. Elle est payée par les personnes hébergées selon le nombre de nuitées de leur séjour et selon la catégorie de l'hébergement.

Les articles L2333-26 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ainsi que les articles L5211-21 et R2333-43 disposent des modalités d'instauration de la taxe par le conseil communautaire. La Communauté d'agglomération est chargée de récupérer cette taxe auprès des hébergeurs de son territoire.

Actuellement, la taxe de séjour est assise sur un tarif variable selon le classement de l'hébergement (de 0,20 €/nuit/personne pour un camping « 1 étoile » à 3,00 € pour un classement « palace »).

Afin de tenir compte des investissements réalisés par la Communauté d'agglomération en matière d'attractivité et de développement touristique, il est proposé d'actualiser les montants des barèmes de la Taxe de séjour sur le territoire.

Pour une mise en application le 1<sup>er</sup> janvier 2027, la réévaluation doit être décidée avant le 1<sup>er</sup> juillet 2026.

Par ailleurs, il est indiqué que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, le Conseil Départemental de Haute-Loire a mis en place une taxe additionnelle de 10 % conformément à la loi N°2016-1918 du 22 décembre 2016 (article L3333-1 du CGCT).

Compte tenu des éléments énoncés ci-dessus, les nouveaux tarifs figurant dans le tableau ci-après sont proposés (Tarif par personne et par nuit) :

| Catégories d'Hébergements                                                                                                                  | Tarifs actuels<br>Taxe de séjour<br>pour la<br>Communauté<br>d'agglomération<br>sans taxe<br>additionnelle | Proposition des<br>nouveaux tarifs<br>Taxe de séjour<br>pour la<br>Communauté<br>d'agglomération | Montant Taxe<br>additionnelle<br>départementale | Montant<br>total Taxe<br>de séjour<br>par nuit et<br>par<br>personne |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|
| Palaces                                                                                                                                    | 3,00 €                                                                                                     | 3,64 €                                                                                           | 0,36 €                                          | 4,00 €                                                               |
| Hôtel de tourisme 5 étoiles,<br>résidences de tourisme 5 étoiles,<br>meublés de tourisme 5 étoiles                                         | 2,00 €                                                                                                     | 2,82 €                                                                                           | 0,28 €                                          | 3,10 €                                                               |
| Hôtel de tourisme 4 étoiles,<br>résidences de tourisme 4 étoiles,<br>meublés de tourisme 4 étoiles                                         | 1,50 €                                                                                                     | 2,27 €                                                                                           | 0,23 €                                          | 2,50 €                                                               |
| Hôtel de tourisme 3 étoiles,<br>résidences de tourisme 3 étoiles,<br>meublés de tourisme 3 étoiles                                         | 1,00 €                                                                                                     | 1,50 €                                                                                           | 0,15 €                                          | 1,65 €                                                               |
| Hôtel de tourisme 2 étoiles,<br>résidences de tourisme 2 étoiles,<br>meublés de tourisme 2 étoiles,<br>villages de vacances 4 et 5 étoiles | 0,82 €                                                                                                     | 1,00 €                                                                                           | 0,10 €                                          | 1,10 €                                                               |
| Hôtel de tourisme 1 étoile,<br>résidences de tourisme 1 étoile,<br>meublés de tourisme 1 étoile,                                           | 0,68 €                                                                                                     | 0,77 €                                                                                           | 0,08 €                                          | 0,85 €                                                               |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                |        |        |        |                                                            |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|--------|--------|------------------------------------------------------------|
| villages de vacances 1, 2 et 3 étoiles, chambres d'hôtes, auberges collectives                                                                                                                                                                                                 |        |        |        |                                                            |
| Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3, 4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures. | 0,55 € | 0,59 € | 0,06 € | 0,65 €                                                     |
| Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance                                                                                                  | 0,20 € | 0,20€  | 0,02€  | 0,22 €                                                     |
| Tous hébergements sans classement ou en attente de classement et tous autres établissements non mentionnés dans les catégories ci-dessus                                                                                                                                       | 5,00 % | 5 %    | + 10%  | 5 % du montant HT de la nuitée +10% (tarif plafonné à 4 €) |

(Rappel du plafond : 3,64 € + 10%)

Les modalités proposées seraient les suivantes :

- le plafond pour les hébergements soumis au calcul proportionnel est de 3,64 € (hors taxe additionnelle),
- des exonérations sont applicables aux personnes suivantes assujetties à la taxe de séjour au réel (art. L. 2333-31 du CGCT) :
  - les personnes mineures (-18 ans),
  - les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés sur l'agglomération,
  - les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire,
  - les personnes qui occupent des locaux dont le loyer est inférieur à un montant de 1 € par nuit.

A reçu un avis favorable en Commission Finances - Relations aux communes - Appui aux territoires du 01/06/2026

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Evenementiel Culture Sports du 28/05/2026

Le Conseil Communautaire :

- VALIDE l'assujettissement à la taxe de séjour au réel, pour les hébergements proposant des nuitées marchandes, conformément à l'article R. 2333-44 du CGCT, les natures d'hébergements concernées :
  1. Les palaces,
  2. Les hôtels de tourisme (dont auberges collectives),
  3. Les résidences de tourisme,
  4. Les meublés de tourisme,
  5. Les villages de vacances,
  6. Les chambres d'hôtes,

Délibération n° DEL\_CC2026\_182 du 09/06/2026

7. Les emplacements dans les aires de camping-cars et les parcs de stationnement touristiques,
8. Les terrains de camping, les terrains de caravanage ainsi que tout autre terrain d'hébergement de plein air,
9. Les ports de plaisance,
10. Les hébergements en attente de classement et les hébergements sans classement qui ne relèvent pas des natures d'hébergement mentionnées aux 1<sup>er</sup> à 9<sup>o</sup>.

- PERÇOIT la taxe de séjour du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre inclus de chaque année,

- VALIDE les périodes de déclarations et reversements suivantes :

- La déclaration et le reversement de la Taxe de Séjour se fait trimestriellement :

- Période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars : déclaration avant le 15 avril, et reversement à réception de l'avis de sommes à payer de la part du Trésor Public,

- Période du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin : déclaration avant le 15 juillet, et reversement à réception de l'avis de sommes à payer de la part du Trésor Public,

- Période du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre : déclaration avant le 15 octobre, et reversement à réception de l'avis de sommes à payer de la part du Trésor Public,

- Période du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre : déclaration avant le 15 janvier de l'année suivante, et reversement à réception de l'avis de sommes à payer de la part du Trésor Public.

- Le reversement se fait à partir de la réception de l'avis de sommes à payer du Trésor Public (envoyé par courrier postal) et paiement dans un délai de 15 Jours.

- APPROUVE les tarifs suivants (Tarif par personne et par nuit) :

| Catégories d'Hébergements                                                                                                                                                                                                                                                      | Tarifs Taxe de séjour pour la Communauté d'agglomération |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|
| Palaces                                                                                                                                                                                                                                                                        | 3,64 €                                                   |
| Hôtel de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles                                                                                                                                                                                   | 2,82 €                                                   |
| Hôtel de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles                                                                                                                                                                                   | 2,27 €                                                   |
| Hôtel de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles                                                                                                                                                                                   | 1,50 €                                                   |
| Hôtel de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles                                                                                                                                              | 1,00 €                                                   |
| Hôtel de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1, 2 et 3 étoiles, chambres d'hôtes, auberges collectives                                                                                                      | 0,77 €                                                   |
| Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3, 4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures. | 0,59 €                                                   |
| Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance                                                                                                  | 0,20€                                                    |
| Tous hébergements sans classement ou en attente de classement et tous autres établissements non mentionnés dans les catégories ci-dessus                                                                                                                                       | 5 %                                                      |



(Rappel du plafond : 3,64 € + 10%)

- APPROUVE les exonérations applicables aux personnes suivantes assujetties à la taxe de séjour au réel (art. L. 2333-31 du CGCT) :
  - les personnes mineures (-18 ans),
  - les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés sur l'agglomération,
  - les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire,
  - les personnes qui occupent des locaux dont le loyer est inférieur à un montant de 1 € par nuit.
- VALIDE les modalités et tarifs de la taxe de séjour applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2027,
- NOTIFIE cette délibération aux services préfectoraux et au directeur des finances publiques conformément l'article R2333-43 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**VOTE : MAJORITÉ**  
**Pour : 79**  
**Contre : 1**  
**Sylvie BARBE**

Signé le 09/06/2026,  
Le Secrétaire de séance,  
LOMBARDY Sandra,  
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 09/06/2026



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 09/06/2026

**Délibération n° DEL CC2026 183**

L'an deux mille vingt six, le neuf juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul BRINGER.

Date de la  
Convocation :  
mercredi 03 juin  
2026

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Date de  
publication en  
ligne :  
16/06/2026

### **Étaient présents :**

Madame Josiane VARENNE, Madame Solange FALGON, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Alain ROBERT, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel FILERE, Monsieur Joël LOURDIN, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Pierre Yves BARD, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Véronique BELIN, Monsieur Rolland ARNAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Serge DEFIX, Madame Armelle SAVINEL, Madame Christine NOTON, Madame Sylviane BENOIST, Monsieur Serge GIBERT, Madame Sylvie BARBE, Madame Maryse POURRAT, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Pascale DONNAT, Madame Karen JOUVHOMME, Madame Christianne MOSNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Martine GRENIER, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Didier CHALENCON, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sandrine MORENO, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur André CLASTRE, Monsieur Franck MARTEL, Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Claire MICHEL-MAZIERE, Monsieur Roland LONJON, Madame Mathilde MOUCHON-SICARD, Madame Sandrine GOUDARD-COL, Madame Valérie BELLUT, Monsieur Xavier RIFFARD, Madame Mathilde BOURGIN, Monsieur Joris RIVORY, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Chloé ALIBERT, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Eric PERCHE, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Hélène ESTABLE, Monsieur Claude LETT, Monsieur Bernard NOUVET, Madame Blandine DELEAU FERRET, Madame Françoise MASSARD, Monsieur Damien MADRIGAL, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Guy EYRAUD, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Gérard MAZOYER, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Philippe JOUJON, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Marielle ROCHER

### **Ont donné procuration :**

Monsieur Jean-Pierre CHABALIER à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Josiane COUTAREL à Madame Christianne MOSNIER, Monsieur Jacky ROME à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Fanny SABATIER à Monsieur Gilles TEMPERE, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Jean-Benoît GIRODET à Monsieur Philippe JOUJON, Madame Pauline SIMON à Madame Corinne BRINGER

### **Absent(e)s :**

Madame Isabelle SEON, Monsieur Hubert MOURY, Monsieur Eric VALOUR, Madame Chantal CAZETTES, Monsieur Edis JASKIC, Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Jean-Louis FALCON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Arthur PALMIERI, Monsieur Baptiste WAUQUIEZ, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Benoit DENJEAN, Monsieur Christophe BOISSIERES, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Cécile GALLIEN

**Secrétaire de séance :** Sandra LOMBARDY

La séance a été levée à : 20H30

Rédacteur : Wilfried MASSON Développement touristique et territoriale

|                |                                                                                                                |
|----------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Objet :</b> | Association Pont des Ludes : attribution d'une subvention de fonctionnement 2026 et signature de l'avenant N°1 |
|----------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Rapporteur : Christianne MOSNIER

L'Association Pont des Ludes intervient depuis de nombreuses années sur le territoire de l'Agglomération afin de promouvoir le jeu auprès de publics aussi divers que les enfants, les familles, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap ou encore les jeunes en situation précaire.

Dans le cadre du dispositif communautaire LUD'AGGLO, la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay soutient l'activité de l'association Pont des Ludes, exercée au sein de la ludothèque à Brives Charensac. Une convention de partenariat a été signée en juillet 2025 à cette fin. Elle prendra fin au 1er avril 2027.

Compte tenu des termes de la convention et afin de permettre à l'Association de continuer à mener à bien ses actions sur le Territoire, il est proposé de lui allouer une subvention de 20 000 € pour l'exercice 2026 et de signer un avenant à la convention initiale.

A reçu un avis favorable en Commission Finances - Relations aux communes - Appui aux territoires du 01/06/2026

A reçu un avis favorable en Commission Santé Politique de la ville Petite enfance du 28/05/2026

Le Conseil Communautaire :

- VALIDE l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 20 000 € à l'Association Pont des Ludes au titre de l'année 2026,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer l'avenant n°1 à la convention initiale.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 09/06/2026,  
Le Secrétaire de séance,  
LOMBARDY Sandra,  
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 09/06/2026



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 09/06/2026

**Délibération n° DEL CC2026 184**

L'an deux mille vingt six, le neuf juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul BRINGER.

Date de la  
Convocation :  
mercredi 03 juin  
2026

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Date de  
publication en  
ligne :  
16/06/2026

### **Étaient présents :**

Madame Josiane VARENNE, Madame Solange FALGON, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Alain ROBERT, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel FILERE, Monsieur Joël LOURDIN, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Pierre Yves BARD, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Véronique BELIN, Monsieur Rolland ARNAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Serge DEFIX, Madame Armelle SAVINEL, Madame Christine NOTON, Madame Sylviane BENOIST, Monsieur Serge GIBERT, Madame Sylvie BARBE, Madame Maryse POURRAT, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Pascale DONNAT, Madame Karen JOUVHOMME, Madame Christianne MOSNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Martine GRENIER, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Didier CHALENCON, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sandrine MORENO, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur André CLASTRE, Monsieur Franck MARTEL, Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Claire MICHEL-MAZIERE, Monsieur Roland LONJON, Madame Mathilde MOUCHON-SICARD, Madame Sandrine GOUDARD-COL, Madame Valérie BELLUT, Monsieur Xavier RIFFARD, Madame Mathilde BOURGIN, Monsieur Joris RIVORY, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Chloé ALIBERT, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Eric PERCHE, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Hélène ESTABLE, Monsieur Claude LETT, Monsieur Bernard NOUVET, Madame Blandine DELEAU FERRET, Madame Françoise MASSARD, Monsieur Damien MADRIGAL, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Guy EYRAUD, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Gérard MAZOYER, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Philippe JOUJON, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Marielle ROCHER

### **Ont donné procuration :**

Monsieur Jean-Pierre CHABALIER à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Josiane COUTAREL à Madame Christianne MOSNIER, Monsieur Jacky ROME à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Fanny SABATIER à Monsieur Gilles TEMPERE, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Jean-Benoît GIRODET à Monsieur Philippe JOUJON, Madame Pauline SIMON à Madame Corinne BRINGER

### **Absent(e)s :**

Madame Isabelle SEON, Monsieur Hubert MOURY, Monsieur Eric VALOUR, Madame Chantal CAZETTES, Monsieur Edis JASKIC, Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Jean-Louis FALCON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Arthur PALMIERI, Monsieur Baptiste WAUQUIEZ, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Benoit DENJEAN, Monsieur Christophe BOISSIERES, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Cécile GALLIEN

**Secrétaire de séance :** Sandra LOMBARDY

La séance a été levée à : 20H30

Rédacteur : Christelle BOYER Administration générale

|                |                                                                                                         |
|----------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Objet :</b> | Manifestations événementielles et culturelles - demandes de subventions pour l'année 2026 : attribution |
|----------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Rapporteur : Mathilde BOURGIN

La Communauté d'agglomération a reçu cette année une cinquantaine de dossiers de demande de subventions au titre de la Culture et de l'Événementiel.

Ces dossiers ont été examinés en Comité de Pilotage le 6 mai dernier, en fonction des critères d'attribution des subventions et de l'enveloppe budgétaire votée le 28 avril.

Après le premier examen des dossiers par les membres du Comité de Pilotage, une enveloppe correspondant aux champs de compétences concernées a été proposée à hauteur de 267 570 €.

Vous trouverez en annexe le tableau reprenant les subventions de plus de 5 000 € qui sont proposées au vote du conseil communautaire. Les subventions de moins de 5 000 € feront l'objet d'une décision signée du Président dans le cadre de sa délégation.

A reçu un avis favorable en Commission Finances - Relations aux communes - Appui aux territoires du 01/06/2026

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Evenementiel Culture Sports du 28/05/2026

Le Conseil Communautaire :

- ATTRIBUE une subvention aux associations pour un montant global de 267 570 €,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer des conventions de partenariat annuelles ou triennales avec les associations.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 09/06/2026,  
Le Secrétaire de séance,  
LOMBARDY Sandra,  
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 09/06/2026

Envoyé en préfecture le 16/06/2026

Reçu en préfecture le 16/06/2026

Publié le



ID : 043-200073419-20260609-DEL\_CC2026\_184-DE



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 09/06/2026

**Délibération n° DEL CC2026 185**

L'an deux mille vingt six, le neuf juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul BRINGER.

Date de la  
Convocation :  
mercredi 03 juin  
2026

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Date de  
publication en  
ligne :  
16/06/2026

### **Étaient présents :**

Madame Josiane VARENNE, Madame Solange FALGON, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Alain ROBERT, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel FILERE, Monsieur Joël LOURDIN, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Pierre Yves BARD, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Véronique BELIN, Monsieur Rolland ARNAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Serge DEFIX, Madame Armelle SAVINEL, Madame Christine NOTON, Madame Sylviane BENOIST, Monsieur Serge GIBERT, Madame Sylvie BARBE, Madame Maryse POURRAT, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Pascale DONNAT, Madame Karen JOUVHOMME, Madame Christianne MOSNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Martine GRENIER, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Didier CHALENCON, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sandrine MORENO, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur André CLASTRE, Monsieur Franck MARTEL, Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Claire MICHEL-MAZIERE, Monsieur Roland LONJON, Madame Mathilde MOUCHON-SICARD, Madame Sandrine GOUDARD-COL, Madame Valérie BELLUT, Monsieur Xavier RIFFARD, Madame Mathilde BOURGIN, Monsieur Joris RIVORY, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Chloé ALIBERT, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Eric PERCHE, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Hélène ESTABLE, Monsieur Claude LETT, Monsieur Bernard NOUVET, Madame Blandine DELEAU FERRET, Madame Françoise MASSARD, Monsieur Damien MADRIGAL, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Guy EYRAUD, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Gérard MAZOYER, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Philippe JOUJON, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Marielle ROCHER

### **Ont donné procuration :**

Monsieur Jean-Pierre CHABALIER à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Josiane COUTAREL à Madame Christianne MOSNIER, Monsieur Jacky ROME à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Fanny SABATIER à Monsieur Gilles TEMPERE, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Jean-Benoît GIRODET à Monsieur Philippe JOUJON, Madame Pauline SIMON à Madame Corinne BRINGER

### **Absent(e)s :**

Madame Isabelle SEON, Monsieur Hubert MOURY, Monsieur Eric VALOUR, Madame Chantal CAZETTES, Monsieur Edis JASKIC, Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Jean-Louis FALCON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Arthur PALMIERI, Monsieur Baptiste WAUQUIEZ, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Benoît DENJEAN, Monsieur Christophe BOISSIERES, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Cécile GALLIEN

**Secrétaire de séance :** Sandra LOMBARDY

La séance a été levée à : 20H30



Rédacteur : Laurence ROMEAS Direction Générale

|                |                                                                                                                                                                                                                                                             |
|----------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Objet :</b> | Rapport définitif du contrôle des comptes et de gestion de l'Office de tourisme de la Communauté d'agglomération du Puy en Velay et de la Communauté d'agglomération du Puy en Velay (Chambre Régionale des Comptes Auvergne Rhône-Alpes période 2019-2024) |
|----------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Rapporteur : Roland LONJON

La Chambre Régionale des Comptes Auvergne Rhône Alpes (CRC) a procédé à un contrôle des comptes et de la gestion de l'Office de Tourisme de la Communauté d'agglomération du Puy en Velay et de la Communauté d'agglomération du Puy en Velay sur la période 2019-2024. Les investigations menées auprès de la Communauté d'agglomération se sont limitées aux strictes relations avec l'Office de Tourisme. Ces deux contrôles coordonnés ont ensuite donné lieu à un rapport d'observations définitives qu'il convient de présenter au conseil communautaire conformément aux dispositions de l'article L. 243-6 du Code des Juridictions Financières. Les observations définitives ont été arrêtées par la Chambre lors de sa séance du 10 octobre 2025. Le rapport définitif a, quant à lui, été transmis le 4 mai 2026 au Président de la Communauté d'agglomération du Puy en Velay.

Le contrôle a porté sur les périmètres suivants :

- la compétence en matière de tourisme de la Communauté d'agglomération du Puy en Velay et les missions confiées à l'Office de Tourisme de la Communauté d'agglomération du Puy en Velay ;
- le fonctionnement de l'Office de Tourisme ;
- l'activité de l'Office de Tourisme ;
- la situation financière de l'Office de Tourisme.

Il ressort du contrôle de gestion les points positifs suivants :

- le territoire communautaire a connu une réelle dynamique de fréquentation pour laquelle l'Office de Tourisme a pris toute sa part, en tant qu'acteur majeur de l'animation touristique et culturelle ;
- les statuts révisés en avril 2024 resserrent la gouvernance sur l'assemblée générale, le conseil d'administration et son Président.

Sont également mentionnés dans le rapport les points d'amélioration suivants :

- des points de gouvernance à préciser ;
- une procédure d'achats à consolider.

Sur ces bases, le rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes émet huit recommandations dont cinq s'adressent spécifiquement à l'Office de Tourisme, deux à la communauté d'agglomération et une aux deux entités (Office de Tourisme et Communauté d'agglomération).

Les recommandations sont les suivantes :

- recommandation n°1 (Office de Tourisme) : modifier les statuts aux fins de préciser l'étendue des pouvoirs du Président du Conseil d'administration au regard des contrats les plus importants, de déterminer les modalités de nomination du directeur de l'association et d'organiser la délégation de signature entre président et directeur.

- recommandation n°2 (Office de Tourisme) : respecter la portée de la délégation accordée au directeur notamment quant aux engagements supérieurs à 10 000 € nécessitant la cosignature de la présidente du conseil d'administration.

- recommandation n°3 (Office de Tourisme) : définir les modalités de tenue et les personnes habilitées pour les opérations et mouvements sur comptes bancaires.

- recommandation n° 4 (Office de Tourisme et Communauté d'agglomération) : veiller à la

Délibération n° DEL\_CC2026\_185 du 09/06/2026

valorisation de l'intégralité des subventions en nature allouées (Communauté d'agglomération) et à leur comptabilisation pour le montant exact ainsi valorisé (Office de Tourisme).

- recommandation n°5 (Office de Tourisme) : procéder au recensement annuel des besoins, par famille d'achats homogènes, conformément aux exigences de l'article R.2121-6 du code de la commande publique.

- recommandation n° 6 (Communauté d'agglomération) : se rapprocher du Département de la Haute-Loire et de son agence « Haute-Loire Attractivité » pour développer la coordination et définir les périmètres d'action des deux niveaux de collectivités parties prenantes de la compétence en matière de tourisme .

- recommandation n°7 (Office de Tourisme) : procéder à la publication des comptes annuels ainsi que du rapport du commissaire aux comptes.

- recommandation n° 8 (Communauté d'agglomération) : adapter le montant de la subvention d'exploitation annuelle au strict besoin de financement de l'Office de Tourisme.

Il est indiqué que dans un délai d'un an à compter de la présentation dudit rapport, il devra être présenté au Conseil communautaire, un rapport sur les actions entreprises suite aux observations faites par la Chambre Régionale des Comptes, conformément à l'article L.243-9 du Code des Juridictions Financières. Il est à noter que des actions ont déjà été mises en place ou le seront prochainement.

Après avis des deux commissions compétentes (tourisme et finances), il est proposé au Conseil communautaire de :

- Prendre acte de la présentation du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes relatives au contrôle de la gestion de l'Office de Tourisme de la Communauté d'Agglomération du Puy en Velay et de la Communauté d'Agglomération du Puy en Velay concernant les exercices 2019 et suivants et de la tenue du débat sur ces observations, qui s'en est suivi.

A reçu un avis favorable en Commission Finances - Relations aux communes - Appui aux territoires du 01/06/2026

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Evenementiel Culture Sports du 28/05/2026

Le Conseil Communautaire :

- PREND ACTE de la présentation du rapport d'observations définitives du contrôle des comptes et de la gestion de l'Office de Tourisme de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay et de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay ci-annexé et de la tenue du débat qui s'en est suivi.

**LE CONSEIL PREND ACTE DE LA PRESENTE COMMUNICATION.**

Envoyé en préfecture le 16/06/2026

Reçu en préfecture le 16/06/2026

Publié le



ID : 043-200073419-20260609-DEL\_CC2026\_185-DE

Signé le 09/06/2026,  
Le Secrétaire de séance,  
LOMBARDY Sandra,  
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 09/06/2026



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 09/06/2026

**Délibération n° DEL CC2026 186**

L'an deux mille vingt six, le neuf juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Madame Corinne BRINGER.

Date de la  
Convocation :  
mercredi 03 juin  
2026

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Date de  
publication en  
ligne :  
16/06/2026

### **Étaient présents :**

Madame Josiane VARENNE, Madame Solange FALGON, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Alain ROBERT, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel FILERE, Monsieur Joël LOURDIN, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Pierre Yves BARD, Monsieur Jérôme BAY, Madame Véronique BELIN, Monsieur Rolland ARNAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Serge DEFIX, Madame Armelle SAVINEL, Madame Christine NOTON, Madame Sylviane BENOIST, Monsieur Serge GIBERT, Madame Sylvie BARBE, Madame Maryse POURRAT, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Pascale DONNAT, Madame Karen JOUVHOMME, Madame Christianne MOSNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Martine GRENIER, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Didier CHALENCON, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sandrine MORENO, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur André CLASTRE, Monsieur Franck MARTEL, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Claire MICHEL-MAZIERE, Monsieur Roland LONJON, Madame Mathilde MOUCHON-SICARD, Madame Sandrine GOUDARD-COL, Monsieur Xavier RIFFARD, Monsieur Joris RIVORY, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Chloé ALIBERT, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Eric PERCHE, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Hélène ESTABLE, Monsieur Claude LETT, Monsieur Bernard NOUVET, Madame Blandine DELEAU FERRET, Madame Françoise MASSARD, Monsieur Damien MADRIGAL, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Guy EYRAUD, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Gérard MAZOYER, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Philippe JOUJON, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Marielle ROCHER

### **Ont donné procuration :**

Monsieur Jean-Pierre CHABALIER à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Josiane COUTAREL à Madame Christianne MOSNIER, Monsieur Jacky ROME à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Fanny SABATIER à Monsieur Gilles TEMPERE, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Jean-Benoît GIRODET à Monsieur Philippe JOUJON, Madame Pauline SIMON à Madame Corinne BRINGER

### **Absent(e)s :**

Madame Isabelle SEON, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Hubert MOURY, Monsieur Eric VALOUR, Madame Chantal CAZETTES, Monsieur Edis JASKIC, Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Jean-Louis FALCON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Arthur PALMIERI, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Baptiste WAUQUIEZ, Madame Valérie BELLUT, Madame Mathilde BOURGIN, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Benoît DENJEAN, Monsieur Christophe BOISSIERES, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Cécile GALLIEN

**Secrétaire de séance :** Sandra LOMBARDY

**La séance a été levée à :** 20H30

Délibération n° DEL\_CC2026\_186 du 09/06/2026

Rédacteur : Christelle BOYER Administration générale

|                |                                                                                                                                                                         |
|----------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Objet :</b> | Office de tourisme intercommunal : attribution de la subvention de fonctionnement annuelle 2026 et signature de l'avenant n°3 à la convention d'objectifs pluriannuelle |
|----------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Rapporteur : Corinne BRINGER

L'Office de tourisme assure les missions de promotion, de communication et de coordination des acteurs touristiques du territoire communautaire sur le périmètre des 72 communes de la Communauté d'agglomération.

Pour mettre en place toutes ces actions, l'Office de Tourisme a déposé une demande de subvention de 880 000 € auprès des services de l'Agglomération pour l'année 2026.

Afin de permettre le versement de cette subvention, il est nécessaire de modifier par un avenant N°3 la convention d'objectifs liant la Communauté d'agglomération à l'Office de Tourisme, notamment suite à la mise à disposition de nouveaux locaux au sein du théâtre depuis novembre 2025, mais aussi pour intégrer une action sur le chemin de Saint Régis, ainsi que pour valider le montant de la subvention 2026.

Cet avenant proroge également la durée de la convention de un an afin de permettre aux élus de définir leur projet de territoire et leurs ambitions en matière touristique.

Il vous est donc proposé de valider la subvention de fonctionnement à l'Office de Tourisme pour l'année 2026, ainsi que le versement d'un montant de 90 000 € correspondant à la mise à disposition de personnels de la Communauté d'agglomération auprès de l'Office de tourisme (étant entendu que ce montant fait l'objet d'un remboursement intégral par l'Office de Tourisme via une facturation au réel) et d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer l'avenant N°3 à la convention initiale.

A reçu un avis favorable en Commission Finances - Relations aux communes - Appui aux territoires du 01/06/2026

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Evenementiel Culture Sports du 28/05/2026

Le Conseil Communautaire :

- VALIDE l'attribution d'une subvention à l'Office de Tourisme pour un montant de 880 000 € en lien avec la convention d'objectifs,
- VALIDE le versement d'un montant de 90 000 € correspondant à la mise à disposition de personnels étant entendu que ce montant fait l'objet d'un remboursement intégral par l'Office de Tourisme via une facturation au réel,
- VALIDE l'avenant N°3 à la convention d'objectifs pluriannuelle entre la Communauté d'agglomération et l'Office de tourisme,
- DÉSIGNE Madame Corinne BRINGER, Vice-Présidente chargée de l'Aménagement du territoire, du Développement économique et de l'Emploi, pour signer, au nom et pour le compte de la Communauté d'agglomération, l'avenant N°3 à la convention d'objectifs à intervenir entre l'établissement et l'Office de Tourisme, ainsi que tout document s'y rattachant directement.

Corinne BRINGER

Vice-Présidente

**VOTE : UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**

**Abstention : 2**

**Laurent JOHANNY, Chloé ALIBERT**

Signé le 09/06/2026,  
Le Secrétaire de séance,  
LOMBARDY Sandra,  
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 09/06/2026



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 09/06/2026

**Délibération n° DEL CC2026 187**

L'an deux mille vingt six, le neuf juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Madame Corinne BRINGER.

Date de la  
Convocation :  
mercredi 03 juin  
2026

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Date de  
publication en  
ligne :  
16/06/2026

### **Étaient présents :**

Madame Josiane VARENNE, Madame Solange FALGON, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Alain ROBERT, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel FILERE, Monsieur Joël LOURDIN, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Pierre Yves BARD, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Véronique BELIN, Monsieur Rolland ARNAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Serge DEFIX, Madame Armelle SAVINEL, Madame Christine NOTON, Madame Sylviane BENOIST, Monsieur Serge GIBERT, Madame Sylvie BARBE, Madame Maryse POURRAT, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Pascale DONNAT, Madame Karen JOUVHOMME, Madame Christianne MOSNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Martine GRENIER, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Didier CHALENCON, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sandrine MORENO, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur André CLASTRE, Monsieur Franck MARTEL, Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Claire MICHEL-MAZIERE, Monsieur Roland LONJON, Madame Mathilde MOUCHON-SICARD, Madame Sandrine GOUDARD-COL, Madame Valérie BELLUT, Monsieur Xavier RIFFARD, Madame Mathilde BOURGIN, Monsieur Joris RIVORY, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Chloé ALIBERT, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Eric PERCHE, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Hélène ESTABLE, Monsieur Claude LETT, Monsieur Bernard NOUVET, Madame Blandine DELEAU FERRET, Madame Françoise MASSARD, Monsieur Damien MADRIGAL, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Guy EYRAUD, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Gérard MAZOYER, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Philippe JOUJON, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Marielle ROCHER

### **Ont donné procuration :**

Monsieur Jean-Pierre CHABALIER à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Josiane COUTAREL à Madame Christianne MOSNIER, Monsieur Jacky ROME à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Fanny SABATIER à Monsieur Gilles TEMPERE, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Jean-Benoît GIRODET à Monsieur Philippe JOUJON, Madame Pauline SIMON à Madame Corinne BRINGER

### **Absent(e)s :**

Madame Isabelle SEON, Monsieur Hubert MOURY, Monsieur Eric VALOUR, Madame Chantal CAZETTES, Monsieur Edis JASKIC, Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Jean-Louis FALCON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Arthur PALMIERI, Monsieur Baptiste WAUQUIEZ, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Benoit DENJEAN, Monsieur Christophe BOISSIERES, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Cécile GALLIEN

**Secrétaire de séance :** Sandra LOMBARDY

La séance a été levée à : 20H30



Rédacteur : Safet MUJKANOVIC Cohésion Territoriale-Politique de la Ville

|                |                                                                                                                     |
|----------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Objet :</b> | Fonds Inclusion Enfance Jeunesse : autorisation de signature de la convention 2026-2030 et participation financière |
|----------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Rapporteur : Marielle ROCHER

Créé en 2022, le Fonds Inclusion Enfance Jeunesse est une réponse aux enjeux identifiés dans le Schéma Départemental de Service aux Familles sur la thématique du handicap à savoir :

- Favoriser l'accès aux services pour tous les enfants porteurs de handicap ;
- Garantir une qualité de service au sein des offres d'accueil (formation des professionnels, communication et soutien des familles dans les champs de la petite enfance et de la jeunesse) ;
- Coordonner la politique globale en faveur du handicap.

L'accès des enfants en situation de handicap en milieu ordinaire est un droit fondamental consacré à l'échelon national par le préambule de la Constitution, et dans de nombreux engagements internationaux relatifs aux droits de l'Homme pris par la France, notamment la Convention relative aux droits de l'enfant et la Convention relative aux droits des personnes handicapées.

La Communauté d'agglomération participe à ce Fonds depuis sa création dans le cadre d'une convention cadre 2022-2025, qui est arrivée à échéance en décembre dernier.

Aujourd'hui, dans le cadre de la politique de soutien à l'action sociale en Haute-Loire, la Caisse d'Allocations Familiales, le Conseil Départemental et la Mutualité Sociale Agricole souhaitent s'associer à l'ensemble des EPCI du Département pour réaffirmer leur engagement afin de maintenir et développer le Fonds Inclusion Enfance Jeunesse (FIEJ).

Le Fonds Inclusion Enfance Jeunesse (FIEJ) est institué pour une durée de 5 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026 jusqu'au 31 décembre 2030 et sa gestion est confiée à l'association DAHLIR.

Le fonds est constitué d'une capacité globale de financement d'au minimum 75 000 euros par année de fonctionnement. Ainsi, la CAF participe à hauteur de 50 000 €/an, le Département à hauteur de 17 500 €/an et la MSA à hauteur de 2 500 €/an. La part restant à la charge des EPCI est de 5 000 €/an.

Dans ce contexte, il est proposé à la Communauté d'agglomération de signer la convention présentée en annexe et de participer au financement du FIEJ à hauteur de 1 740 €/an (proratisation effectuée selon le nombre d'enfants de 0 à 17 ans – chiffres communiqués par l'INSEE le 1<sup>er</sup> janvier 2024 sur les données 2021).

A reçu un avis favorable en Commission Finances - Relations aux communes - Appui aux territoires du 01/06/2026

A reçu un avis favorable en Commission Santé Politique de la ville Petite enfance du 28/05/2026

Le Conseil Communautaire :

- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention cadre départementale du Fonds d'Inclusion enfance jeunesse de la Haute-Loire pour la période 2026-2030,
- VALIDE la participation de la Communauté d'agglomération à hauteur de 1 740 €.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Délibération n° DEL\_CC2026\_187 du 09/06/2026

Envoyé en préfecture le 16/06/2026

Reçu en préfecture le 16/06/2026

Publié le



ID : 043-200073419-20260609-DEL\_CC2026\_187-DE

Signé le 09/06/2026,  
Le Secrétaire de séance,  
LOMBARDY Sandra,  
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 09/06/2026



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 09/06/2026

**Délibération n° DEL CC2026 188**

L'an deux mille vingt six, le neuf juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul BRINGER.

Date de la  
Convocation :  
mercredi 03 juin  
2026

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Date de  
publication en  
ligne :  
16/06/2026

### **Étaient présents :**

Madame Josiane VARENNE, Madame Solange FALGON, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Alain ROBERT, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel FILERE, Monsieur Joël LOURDIN, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Pierre Yves BARD, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Véronique BELIN, Monsieur Rolland ARNAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Serge DEFIX, Madame Armelle SAVINEL, Madame Christine NOTON, Madame Sylviane BENOIST, Monsieur Serge GIBERT, Madame Sylvie BARBE, Madame Maryse POURRAT, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Pascale DONNAT, Madame Karen JOUVHOMME, Madame Christianne MOSNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Martine GRENIER, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Didier CHALENCON, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sandrine MORENO, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur André CLASTRE, Monsieur Franck MARTEL, Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Claire MICHEL-MAZIERE, Monsieur Roland LONJON, Madame Mathilde MOUCHON-SICARD, Madame Sandrine GOUDARD-COL, Madame Valérie BELLUT, Monsieur Xavier RIFFARD, Madame Mathilde BOURGIN, Monsieur Joris RIVORY, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Chloé ALIBERT, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Eric PERCHE, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Hélène ESTABLE, Monsieur Claude LETT, Monsieur Bernard NOUVET, Madame Blandine DELEAU FERRET, Madame Françoise MASSARD, Monsieur Damien MADRIGAL, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Guy EYRAUD, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Gérard MAZOYER, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Philippe JOUJON, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Marielle ROCHER

### **Ont donné procuration :**

Monsieur Jean-Pierre CHABALIER à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Josiane COUTAREL à Madame Christianne MOSNIER, Monsieur Jacky ROME à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Fanny SABATIER à Monsieur Gilles TEMPERE, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Jean-Benoît GIRODET à Monsieur Philippe JOUJON, Madame Pauline SIMON à Madame Corinne BRINGER

### **Absent(e)s :**

Madame Isabelle SEON, Monsieur Hubert MOURY, Monsieur Eric VALOUR, Madame Chantal CAZETTES, Monsieur Edis JASKIC, Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Jean-Louis FALCON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Arthur PALMIERI, Monsieur Baptiste WAUQUIEZ, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Benoît DENJEAN, Monsieur Christophe BOISSIERES, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Cécile GALLIEN

**Secrétaire de séance :** Sandra LOMBARDY

**La séance a été levée à :** 20H30

Rédacteur : Safet MUJKANOVIC Cohésion Territoriale-Politique de la Ville

**Objet :** Cohésion Territoriale : attribution des subventions 2026

Rapporteur : Marielle ROCHER

Depuis plusieurs années, une enveloppe annuelle est consacrée aux subventions dans le cadre de la politique de cohésion territoriale. Cette politique est un pilier essentiel de notre action en faveur du bien-être et de l'inclusion de tous les habitants du territoire intercommunal.

Les subventions accordées à différentes structures associatives ou municipales du territoire au titre de la cohésion territoriale chaque année permettent de soutenir le fonctionnement et de développer des projets visant à renforcer la solidarité, l'égalité des chances et le vivre ensemble au sein de nos communes.

Ces subventions permettent de soutenir des actions qui entrent dans le champ de la cohésion territoriale que souhaite porter l'Agglomération.

Pour cette année 2026, 39 dossiers ont été déposés par 31 structures différentes.

Vous trouverez en annexe un tableau reprenant les subventions de plus de 5 000 € qui sont proposées au vote du conseil communautaire (montant total de 31 400 €).

A reçu un avis favorable en Commission Finances - Relations aux communes - Appui aux territoires du 01/06/2026

A reçu un avis favorable en Commission Santé Politique de la ville Petite enfance du 28/05/2026

Le Conseil Communautaire :

- VALIDE la nature et le montant des subventions 2026 de la Cohésion Territoriale tels que présentés dans le tableau.
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à verser les subventions délibérées aux différents organismes demandeurs.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 09/06/2026,  
Le Secrétaire de séance,  
LOMBARDY Sandra,  
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 09/06/2026



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 09/06/2026

**Délibération n° DEL CC2026 189**

L'an deux mille vingt six, le neuf juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul BRINGER.

Date de la  
Convocation :  
mercredi 03 juin  
2026

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Date de  
publication en  
ligne :  
16/06/2026

### **Étaient présents :**

Madame Josiane VARENNE, Madame Solange FALGON, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Alain ROBERT, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel FILERE, Monsieur Joël LOURDIN, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Pierre Yves BARD, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Véronique BELIN, Monsieur Rolland ARNAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Serge DEFIX, Madame Armelle SAVINEL, Madame Christine NOTON, Madame Sylviane BENOIST, Monsieur Serge GIBERT, Madame Sylvie BARBE, Madame Maryse POURRAT, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Pascale DONNAT, Madame Karen JOUVHOMME, Madame Christianne MOSNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Martine GRENIER, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Didier CHALENCON, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sandrine MORENO, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur André CLASTRE, Monsieur Franck MARTEL, Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Claire MICHEL-MAZIERE, Monsieur Roland LONJON, Madame Mathilde MOUCHON-SICARD, Madame Sandrine GOUDARD-COL, Madame Valérie BELLUT, Monsieur Xavier RIFFARD, Madame Mathilde BOURGIN, Monsieur Joris RIVORY, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Chloé ALIBERT, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Eric PERCHE, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Hélène ESTABLE, Monsieur Claude LETT, Monsieur Bernard NOUVET, Madame Blandine DELEAU FERRET, Madame Françoise MASSARD, Monsieur Damien MADRIGAL, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Guy EYRAUD, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Gérard MAZOYER, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Philippe JOUJON, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Marielle ROCHER

### **Ont donné procuration :**

Monsieur Jean-Pierre CHABALIER à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Josiane COUTAREL à Madame Christianne MOSNIER, Monsieur Jacky ROME à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Fanny SABATIER à Monsieur Gilles TEMPERE, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Jean-Benoît GIRODET à Monsieur Philippe JOUJON, Madame Pauline SIMON à Madame Corinne BRINGER

### **Absent(e)s :**

Madame Isabelle SEON, Monsieur Hubert MOURY, Monsieur Eric VALOUR, Madame Chantal CAZETTES, Monsieur Edis JASKIC, Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Jean-Louis FALCON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Arthur PALMIERI, Monsieur Baptiste WAUQUIEZ, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Benoit DENJEAN, Monsieur Christophe BOISSIERES, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Cécile GALLIEN

**Secrétaire de séance :** Sandra LOMBARDY

La séance a été levée à : 20H30

Rédacteur : Safet MUJKANOVIC Cohésion Territoriale-Politique de la Ville

**Objet :** Contrat de Ville - quartiers rattachés : attribution des subventions 2026

**Rapporteur :** Mathilde BOURGIN

Vu la loi Lamy du 21 février 2014 relative à la programmation pour la ville et la cohésion urbaine ;

Vu la circulaire du 31 août 2023 relative à l'élaboration des contrats de ville 2024-2030 dans les départements métropolitains ;

Vu la délibération n°17 du Conseil Communautaire du 04 avril 2024 qui autorise Monsieur le Président à signer le Contrat de Ville pour la période 2024-2030 ;

Considérant que dans le cadre du Contrat de Ville 2024-2030, une partie de l'enveloppe Cohésion Territoriale (30 % du total de l'enveloppe) est destinée à financer des structures porteuses de projets dans les Quartiers dits « rattachés » de la Politique de la Ville : L'Arbousset à Espaly-Saint-Marcel, La Bouteyre à Chadrac et le Centre ville Historique du Puy-en-Velay.

Pour 2026, 5 dossiers ont été retenus pour financement.

Vous trouverez en annexe un tableau reprenant la subvention de plus de 5 000 € qui est proposée au vote du Conseil communautaire (montant total de 6 800 €).

A reçu un avis favorable en Commission Finances - Relations aux communes - Appui aux territoires du 01/06/2026

A reçu un avis favorable en Commission Santé Politique de la ville Petite enfance du 28/05/2026

Le Conseil Communautaire :

- VALIDE la nature et le montant de la subvention « quartiers rattachés » 2026 au titre du Contrat de Ville 2024-2030 tels que présentés dans le tableau,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à verser la subvention délibérée à la structure demandeuse.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 09/06/2026,  
Le Secrétaire de séance,  
LOMBARDY Sandra,  
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 09/06/2026



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 09/06/2026

**Délibération n° DEL CC2026 190**

L'an deux mille vingt six, le neuf juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul BRINGER.

Date de la  
Convocation :  
mercredi 03 juin  
2026

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Date de  
publication en  
ligne :  
16/06/2026

### **Étaient présents :**

Madame Josiane VARENNE, Madame Solange FALGON, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Alain ROBERT, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel FILERE, Monsieur Joël LOURDIN, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Pierre Yves BARD, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Véronique BELIN, Monsieur Rolland ARNAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Serge DEFIX, Madame Armelle SAVINEL, Madame Christine NOTON, Madame Sylviane BENOIST, Monsieur Serge GIBERT, Madame Sylvie BARBE, Madame Maryse POURRAT, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Pascale DONNAT, Madame Karen JOUVHOMME, Madame Christianne MOSNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Martine GRENIER, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Didier CHALENCON, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sandrine MORENO, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur André CLASTRE, Monsieur Franck MARTEL, Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Claire MICHEL-MAZIERE, Monsieur Roland LONJON, Madame Mathilde MOUCHON-SICARD, Madame Sandrine GOUDARD-COL, Madame Valérie BELLUT, Monsieur Xavier RIFFARD, Madame Mathilde BOURGIN, Monsieur Joris RIVORY, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Chloé ALIBERT, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Eric PERCHE, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Hélène ESTABLE, Monsieur Claude LETT, Monsieur Bernard NOUVET, Madame Blandine DELEAU FERRET, Madame Françoise MASSARD, Monsieur Damien MADRIGAL, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Guy EYRAUD, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Gérard MAZOYER, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Philippe JOUJON, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Marielle ROCHER

### **Ont donné procuration :**

Monsieur Jean-Pierre CHABALIER à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Josiane COUTAREL à Madame Christianne MOSNIER, Monsieur Jacky ROME à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Fanny SABATIER à Monsieur Gilles TEMPERE, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Jean-Benoît GIRODET à Monsieur Philippe JOUJON, Madame Pauline SIMON à Madame Corinne BRINGER

### **Absent(e)s :**

Madame Isabelle SEON, Monsieur Hubert MOURY, Monsieur Eric VALOUR, Madame Chantal CAZETTES, Monsieur Edis JASKIC, Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Jean-Louis FALCON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Arthur PALMIERI, Monsieur Baptiste WAUQUIEZ, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Benoit DENJEAN, Monsieur Christophe BOISSIERES, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Cécile GALLIEN

**Secrétaire de séance :** Sandra LOMBARDY

La séance a été levée à : 20H30



Rédacteur : Safet MUJKANOVIC Cohésion Territoriale-Politique de la Ville

**Objet :** Contrat de Ville : attribution des subventions 2026 (1ère session)

Rapporteur : Mathilde BOURGIN

Vu la loi Lamy du 21 février 2014 relative à la programmation pour la ville et la cohésion urbaine ;

Vu la circulaire du 31 août 2023 relative à l'élaboration des contrats de ville 2024-2030 dans les départements métropolitains ;

Vu la délibération n°17 du Conseil Communautaire du 04 avril 2024 qui autorise Monsieur le Président à signer le Contrat de Ville pour la période 2024-2030 ;

Considérant que pour l'année 2026, dans le cadre du Contrat de Ville, une enveloppe financière est prévue au budget de la Cohésion Territoriale et Politique de la Ville pour les demandes de subventions concernant des projets développés dans les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville de Guitard et du Val Vert ;

Cette enveloppe vise à soutenir financièrement les associations et les structures publiques dont les actions relèvent des orientations du Contrat de Ville 2024-2030.

Pour 2026, 46 dossiers, émanant de 26 porteurs de projets, ont été déposés. Pour cette 1ère session, 41 projets ont été retenus pour financement par l'ensemble des financeurs du Contrat de Ville. Concernant les projets restants, ils sont soit reportés en 2ème session, soit rejetés.

Le Comité des financeurs du Contrat de Ville, réuni le 29 mai 2026, a validé les participations de chacun des membres signataires et financeurs (État, Communauté d'agglomération, Conseil Départemental, OPAC 43 et Alliade Habitat).

Vous trouverez en annexe un tableau reprenant les subventions de plus de 5 000 € qui sont proposées au vote du conseil communautaire (montant total de 54 008 €).

A reçu un avis favorable en Commission Finances - Relations aux communes - Appui aux territoires du 01/06/2026

A reçu un avis favorable en Commission Santé Politique de la ville Petite enfance du 28/05/2026

Le Conseil Communautaire :

- VALIDE la nature et le montant des subventions 2026 telles que présentées dans le tableau joint en annexe,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à verser les subventions délibérées aux différentes structures demandeuses.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Monsieur André CLASTRE s'est déporté pour la subvention au GRETA

Envoyé en préfecture le 16/06/2026

Reçu en préfecture le 16/06/2026

Publié le



ID : 043-200073419-20260609-DEL\_CC2026\_190-DE

Signé le 09/06/2026,  
Le Secrétaire de séance,  
LOMBARDY Sandra,  
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 09/06/2026



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 09/06/2026

**Délibération n° DEL CC2026 191**

L'an deux mille vingt six, le neuf juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul BRINGER.

Date de la  
Convocation :  
mercredi 03 juin  
2026

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Date de  
publication en  
ligne :  
16/06/2026

### **Étaient présents :**

Madame Josiane VARENNE, Madame Solange FALGON, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Alain ROBERT, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel FILERE, Monsieur Joël LOURDIN, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Pierre Yves BARD, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Véronique BELIN, Monsieur Rolland ARNAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Serge DEFIX, Madame Armelle SAVINEL, Madame Christine NOTON, Madame Sylviane BENOIST, Monsieur Serge GIBERT, Madame Sylvie BARBE, Madame Maryse POURRAT, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Pascale DONNAT, Madame Karen JOUVHOMME, Madame Christianne MOSNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Martine GRENIER, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Didier CHALENCON, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sandrine MORENO, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur André CLASTRE, Monsieur Franck MARTEL, Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Claire MICHEL-MAZIERE, Monsieur Roland LONJON, Madame Mathilde MOUCHON-SICARD, Madame Sandrine GOUDARD-COL, Madame Valérie BELLUT, Monsieur Xavier RIFFARD, Madame Mathilde BOURGIN, Monsieur Joris RIVORY, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Chloé ALIBERT, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Eric PERCHE, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Hélène ESTABLE, Monsieur Claude LETT, Monsieur Bernard NOUVET, Madame Blandine DELEAU FERRET, Madame Françoise MASSARD, Monsieur Damien MADRIGAL, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Guy EYRAUD, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Gérard MAZOYER, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Philippe JOUJON, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Marielle ROCHER

### **Ont donné procuration :**

Monsieur Jean-Pierre CHABALIER à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Josiane COUTAREL à Madame Christianne MOSNIER, Monsieur Jacky ROME à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Fanny SABATIER à Monsieur Gilles TEMPERE, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Jean-Benoît GIRODET à Monsieur Philippe JOUJON, Madame Pauline SIMON à Madame Corinne BRINGER

### **Absent(e)s :**

Madame Isabelle SEON, Monsieur Hubert MOURY, Monsieur Eric VALOUR, Madame Chantal CAZETTES, Monsieur Edis JASKIC, Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Jean-Louis FALCON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Arthur PALMIERI, Monsieur Baptiste WAUQUIEZ, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Benoît DENJEAN, Monsieur Christophe BOISSIERES, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Cécile GALLIEN

**Secrétaire de séance :** Sandra LOMBARDY

La séance a été levée à : 20H30

Rédacteur : Safet MUJKANOVIC Cohésion Territoriale-Politique de la Ville

|                |                                                                                              |
|----------------|----------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Objet :</b> | Contrat de Ville : candidature au Contrat Territorial d'Accueil et d'Intégration (CTAI) 2026 |
|----------------|----------------------------------------------------------------------------------------------|

Rapporteur : Mathilde BOURGIN

Depuis 2019, le Gouvernement propose aux collectivités territoriales de signer des Contrats Territoriaux d'Accueil et d'Intégration (CTAI), pour favoriser l'intégration des personnes primo-arrivantes en situation régulière, dont les bénéficiaires d'une protection internationale (BPI), résidant sur leur territoire.

Ce dispositif piloté par la DDETS-PP traite notamment de l'apprentissage du français, de l'accès à l'emploi, de l'accès aux droits, à la santé, au logement, de la citoyenneté et du lien social.

Les CTAI reposent sur une démarche innovante de co-construction entre les services d'une collectivité et ceux de l'État. La rédaction d'un diagnostic partagé permet d'avoir une connaissance plus précise de la réalité du territoire.

Les contrats répondent à plusieurs objectifs :

- Mobiliser les collectivités territoriales dans l'intégration des personnes réfugiées ;
- Créer un espace de discussion et de partage entre les acteurs, faciliter la coordination locale ;
- Soutenir des actions concrètes et innovantes, proposer des actions complémentaires aux dispositifs existants ;
- Inscrire les actions dans une approche pluriannuelle pour initier des actions dans la durée.

Le Contrat de Ville 2024-2030 porté par l'Agglomération du Puy-en-Velay prévoit des actions spécifiques dans le cadre de l'orientation 1 (inclusion sociale et insertion professionnelle).

La Communauté d'agglomération a signé en 2025 un Contrat Territorial d'Accueil et d'Intégration (CTAI) avec l'État, visant à favoriser l'accueil, l'intégration et l'accompagnement des publics primo-arrivants sur le territoire.

Ce partenariat a permis la mise en œuvre de trois actions répondant aux enjeux locaux d'intégration, de cohésion sociale et d'accès aux droits (analyse des besoins socio-linguistiques, appropriation des valeurs de la République et laïcité, inclusion par le sport).

Afin de poursuivre et consolider cette dynamique partenariale, la Communauté d'agglomération souhaite renouveler sa candidature au titre du CTAI pour l'année 2026, en lien avec les services de l'État et les partenaires institutionnels et associatifs concernés.

Le dossier de candidature 2026, qui devra être déposé le 15 juin, précisera les actions proposées, les modalités de mise en œuvre ainsi que le plan de financement prévisionnel.

Il vous est proposé d'acter la candidature de la Communauté d'agglomération au CTAI pour l'année 2026.

A reçu un avis favorable en Commission Finances - Relations aux communes - Appui aux territoires du 01/06/2026

A reçu un avis favorable en Commission Santé Politique de la ville Petite enfance du 28/05/2026

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE la candidature de la Communauté d'agglomération au titre du Contrat Territorial  
Délibération n° DEL\_CC2026\_191 du 09/06/2026

d'Accueil et d'Intégration (CTAI) pour l'année 2026 afin de poursuivre la dynamique engagée en 2025.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 09/06/2026,  
Le Secrétaire de séance,  
LOMBARDY Sandra,  
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 09/06/2026



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 09/06/2026

**Délibération n° DEL CC2026 192**

L'an deux mille vingt six, le neuf juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul BRINGER.

Date de la  
Convocation :  
mercredi 03 juin  
2026

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Date de  
publication en  
ligne :  
16/06/2026

### **Étaient présents :**

Madame Josiane VARENNE, Madame Solange FALGON, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Alain ROBERT, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel FILERE, Monsieur Joël LOURDIN, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Pierre Yves BARD, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Véronique BELIN, Monsieur Rolland ARNAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Serge DEFIX, Madame Armelle SAVINEL, Madame Christine NOTON, Madame Sylviane BENOIST, Monsieur Serge GIBERT, Madame Sylvie BARBE, Madame Maryse POURRAT, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Pascale DONNAT, Madame Karen JOUVHOMME, Madame Christianne MOSNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Martine GRENIER, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Didier CHALENCON, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sandrine MORENO, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur André CLASTRE, Monsieur Franck MARTEL, Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Claire MICHEL-MAZIERE, Monsieur Roland LONJON, Madame Mathilde MOUCHON-SICARD, Madame Sandrine GOUDARD-COL, Madame Valérie BELLUT, Monsieur Xavier RIFFARD, Madame Mathilde BOURGIN, Monsieur Joris RIVORY, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Chloé ALIBERT, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Eric PERCHE, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Hélène ESTABLE, Monsieur Claude LETT, Monsieur Bernard NOUVET, Madame Blandine DELEAU FERRET, Madame Françoise MASSARD, Monsieur Damien MADRIGAL, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Guy EYRAUD, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Gérard MAZOYER, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Philippe JOUJON, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Marielle ROCHER

### **Ont donné procuration :**

Monsieur Jean-Pierre CHABALIER à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Josiane COUTAREL à Madame Christianne MOSNIER, Monsieur Jacky ROME à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Fanny SABATIER à Monsieur Gilles TEMPERE, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Jean-Benoît GIRODET à Monsieur Philippe JOUJON, Madame Pauline SIMON à Madame Corinne BRINGER

### **Absent(e)s :**

Madame Isabelle SEON, Monsieur Hubert MOURY, Monsieur Eric VALOUR, Madame Chantal CAZETTES, Monsieur Edis JASKIC, Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Jean-Louis FALCON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Arthur PALMIERI, Monsieur Baptiste WAUQUIEZ, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Benoît DENJEAN, Monsieur Christophe BOISSIERES, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Cécile GALLIEN

**Secrétaire de séance :** Sandra LOMBARDY

La séance a été levée à : 20H30

Rédacteur : Léa SAGUETON Aménagement - Habitat - Urbanisme

|                |                                                                                                       |
|----------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Objet :</b> | Programme Local de l'Habitat : approbation du bilan annuel de 6ème année et du bilan cumulé 2019-2025 |
|----------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Rapporteur : Jérôme BAY

Le Programme Local de l'habitat (PLH) adopté le 20 juin 2019 établit la feuille de route de la communauté d'agglomération en matière de politique Habitat-Logement pour 6 années.

Conformément à l'article L 302-3 du Code de l'Habitation et de la Construction, il doit faire l'objet d'une évaluation annuelle qui a pour objectif de présenter un état d'avancement des actions ainsi que les éventuels écarts entre les objectifs fixés et les résultats obtenus.

Le PLH s'articule autour de 10 actions, répondant aux 5 orientations stratégiques suivantes :

- valoriser le parc existant, support de l'identité des communes et du cadre de vie,
- organiser le développement de la construction neuve de manière plus qualitative,
- compléter l'offre de logements,
- affirmer la nécessité d'une stratégie globale en matière d'habitat à l'échelle de l'ensemble du territoire et accompagner la politique de l'habitat,
- s'appuyer sur la structuration portée par le SCOT.

Le présent bilan porte sur la sixième année de mise en œuvre, couvrant la période de juillet 2024 à juillet 2025. Le PLH ayant été prorogé de deux années afin d'accompagner l'élaboration d'un nouveau programme, il est également proposé un bilan cumulé sur six ans, permettant d'apprécier les actions menées et les objectifs atteints depuis le lancement du dispositif.

Faits marquants de la 6<sup>ème</sup> année :

La 6<sup>ème</sup> année du PLH a notamment été rythmée par :

- la formalisation des nouveaux dispositifs d'aide à l'amélioration de l'habitat privé à travers une nouvelle OPAH-RU sur le centre-ville du Puy-en-Velay et le pacte territorial déployé sur le reste de l'agglomération, en coordination avec l'Espace Conseil France Renov ;
- la poursuite opérationnelle d'opérations lourdes de recyclage foncier dans des communes structurantes et rurales ;
- la poursuite de la constitution de l'observatoire de l'habitat et du foncier ;
- l'accompagnement financier de 22 nouveaux projets permettant la création ou l'amélioration de 194 logements ;
- le lancement de l'élaboration du futur Programme Local de l'Habitat 2027-2033.

Les dépenses engagées au cours de cette 6<sup>ème</sup> année se sont révélées supérieures aux prévisions initiales. Cette évolution s'explique principalement par l'entrée en phase opérationnelle de plusieurs opérations importantes de résorption d'habitat insalubre conduites par les communes, avec le soutien financier de la Communauté d'agglomération. Elle traduit également la montée en puissance d'opérations d'investissement structurantes portées par les bailleurs sociaux en amélioration et création de logements, notamment dans le quartier du Val Vert. Au total, près de 1 371 468 € ont été engagés au titre de cette 6<sup>ème</sup> année.

Eléments de bilan cumulé :

Depuis son lancement en juin 2019, ce premier PLH a permis de structurer progressivement une politique communautaire de l'habitat et de mobiliser des dispositifs opérationnels et financiers à l'échelle des 72 communes du territoire, autour de deux axes centraux :



- l'accompagnement de l'amélioration de l'habitat privé, avec près de 1060 logements concernés depuis le lancement du PLH ;
- l'accompagnement à l'amélioration et à la création de logements locatifs sociaux et communaux, représentant près de 1450 logements concernés.

L'ensemble des actions a été engagé avec néanmoins des états d'avancement et/ou des résultats escomptés variables suivant les thématiques et/ou les territoires. Ce pourra être une ambition laissée au futur programme local de l'habitat, au delà de construire de nouvelles offres de logements, de participer à réduire les déséquilibres territoriaux (diversification de l'offre, accessibilité...) tout en tenant compte de enjeux émergents.

En 6 ans, les dépenses engagées s'élèvent à près de 6 265 000 € soit 1 044 169 €/ an, ce qui représente un effort moyen de 12,6 €/an/habitant. Ces engagements demeurent globalement en adéquation avec les orientations définies lors de l'adoption du PLH.

A reçu un avis favorable en Commission Finances - Relations aux communes - Appui aux territoires du 01/06/2026

A reçu un avis favorable en Commission Aménagement Habitat Comité de territoire Relais du Plateau Gestion du patrimoine du 26/05/2026

Le Conseil Communautaire :

- PREND ACTE du bilan annuel et cumulé de mise en œuvre du Programme local de l'Habitat pour la 6<sup>ème</sup> année d'exécution et plus largement sur la période 2019-2025, tel que joint en annexe,
- PREND ACTE les éléments de bilan,
- CHARGE Monsieur le Président ou son représentant de transmettre ce bilan annuel aux partenaires institutionnels,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 09/06/2026,  
Le Secrétaire de séance,  
LOMBARDY Sandra,  
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 09/06/2026



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 09/06/2026

**Délibération n° DEL CC2026 193**

L'an deux mille vingt six, le neuf juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul BRINGER.

Date de la  
Convocation :  
mercredi 03 juin  
2026

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Date de  
publication en  
ligne :  
16/06/2026

### **Étaient présents :**

Madame Josiane VARENNE, Madame Solange FALGON, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Alain ROBERT, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel FILERE, Monsieur Joël LOURDIN, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Pierre Yves BARD, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Véronique BELIN, Monsieur Rolland ARNAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Serge DEFIX, Madame Armelle SAVINEL, Madame Christine NOTON, Madame Sylviane BENOIST, Monsieur Serge GIBERT, Madame Sylvie BARBE, Madame Maryse POURRAT, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Pascale DONNAT, Madame Karen JOUVHOMME, Madame Christianne MOSNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Martine GRENIER, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Didier CHALENCON, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sandrine MORENO, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur André CLASTRE, Monsieur Franck MARTEL, Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Claire MICHEL-MAZIERE, Monsieur Roland LONJON, Madame Mathilde MOUCHON-SICARD, Madame Sandrine GOUDARD-COL, Madame Valérie BELLUT, Monsieur Xavier RIFFARD, Madame Mathilde BOURGIN, Monsieur Joris RIVORY, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Chloé ALIBERT, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Eric PERCHE, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Hélène ESTABLE, Monsieur Claude LETT, Monsieur Bernard NOUVET, Madame Blandine DELEAU FERRET, Madame Françoise MASSARD, Monsieur Damien MADRIGAL, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Guy EYRAUD, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Gérard MAZOYER, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Philippe JOUJON, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Marielle ROCHER

### **Ont donné procuration :**

Monsieur Jean-Pierre CHABALIER à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Josiane COUTAREL à Madame Christianne MOSNIER, Monsieur Jacky ROME à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Fanny SABATIER à Monsieur Gilles TEMPERE, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Jean-Benoît GIRODET à Monsieur Philippe JOUJON, Madame Pauline SIMON à Madame Corinne BRINGER

### **Absent(e)s :**

Madame Isabelle SEON, Monsieur Hubert MOURY, Monsieur Eric VALOUR, Madame Chantal CAZETTES, Monsieur Edis JASKIC, Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Jean-Louis FALCON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Arthur PALMIERI, Monsieur Baptiste WAUQUIEZ, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Benoît DENJEAN, Monsieur Christophe BOISSIERES, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Cécile GALLIEN

**Secrétaire de séance :** Sandra LOMBARDY

La séance a été levée à : 20H30

Rédacteur : Léa SAGUETON Aménagement - Habitat - Urbanisme

|                |                                                                                                     |
|----------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Objet :</b> | Politique de l'habitat : examen des demandes de subventions de fonctionnement des associations 2026 |
|----------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|

Rapporteur : Jérôme BAY

Au titre de l'habitat et du logement, une enveloppe est dédiée aux subventions de fonctionnement sollicitées par les associations œuvrant en faveur de l'insertion par le logement.

Ces subventions permettent de soutenir des actions relevant de la politique Habitat-Logement portée par la Communauté d'agglomération. Elles s'inscrivent plus précisément dans l'action n°6 du Programme Local de l'Habitat 2019-2027, qui vise à renforcer ponctuellement les capacités d'accueil des publics en situation de précarité ainsi que des jeunes en début de parcours professionnel, grâce au soutien apporté aux associations.

En 2026, deux associations ont déposé une demande :

- La Clef 43,
- Le Foyer Jeunes Travailleurs le Consulat.

Il vous est proposé d'attribuer à chacune des associations les subventions selon le tableau joint en annexe, pour une enveloppe globale de 30 000 €.

Pour rappel, une convention pluriannuelle d'objectifs sur trois ans lie la Communauté d'agglomération et le Foyer Jeunes Travailleurs du Consulat. Elle fixe la participation financière de la communauté d'agglomération à 15 000 €/ an de 2024 à 2026 inclus.

A reçu un avis favorable en Commission Finances - Relations aux communes - Appui aux territoires du 01/06/2026

A reçu un avis favorable en Commission Aménagement Habitat Comité de territoire Relais du Plateau Gestion du patrimoine du 26/05/2026

Le Conseil Communautaire :

- VALIDE la nature et le montant des subventions de fonctionnement 2026 pour la politique Habitat-Logement telles que présentées dans le tableau joint en annexe,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à verser les subventions attribuées aux différentes associations et organismes demandeurs.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Madame Sandra LOMBARDY s'est déportée pour la subvention à la CLEF43

Envoyé en préfecture le 16/06/2026

Reçu en préfecture le 16/06/2026

Publié le



ID : 043-200073419-20260609-DEL\_CC2026\_193-DE

Signé le 09/06/2026,  
Le Secrétaire de séance,  
LOMBARDY Sandra,  
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 09/06/2026